

GALA DE SOUTIEN - 3 OCT., A 20 H, AU TLP-DÉJAZET.

ISSN 0026-9433

T 2137 - 719 - 10,00 F
3792137010003 07190

hebdô

le monde
Libertaire

C.I.R.A.

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°719 JEUDI 29 SEPTEMBRE 1988 10,00 F

**Nouvelle
Calédonie**

LIBRES

ET ÉGAUX

**Solidarité avec
le peuple canaque**



communiqués éditions

• NIMES

La liaison Nîmes de la FA informe ses sympathisants, ou toute personne intéressée par une prise de contact sur la région du Gard, qu'il est possible de la joindre par l'intermédiaire des Relations Intérieures qui transmettront.

• PARIS

Le groupe anarchiste-communiste Carlo-Cafiero vient de se constituer sur les III^e et IV^e arrondissements de Paris. Pour le contacter, écrivez-lui à la librairie du Monde libertaire.

• NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

• GRASSE

Exposition au local du groupe de Grasse à son local « La commune », 4, rue Porte-Neuve. Art pictural du créateur Armand (peintre mentaliste et surréaliste). Horaires d'ouverture : le mercredi 21 septembre, de 10 h à 17 h ; le vendredi 23 septembre, de 19 h à 22 h ; le samedi 24 septembre, de 9 h à 12 h, de 15 h à 19 h ; le dimanche 25 septembre, de 11 h à 17 h ; le mercredi 28 septembre, de 10 h à 17 h ; le samedi 1^{er} octobre, de 9 h à 17 h. Dans le cadre de la clôture de l'exposition, une soirée cabaret est organisée le samedi 1^{er} octobre, à 21 h 30, au profit de « La commune », avec le chanteur Parois Tule.

• TOULON

Le groupe région toulonnaise tiendra un stand le samedi 22 et le dimanche 23 octobre au « Forum des associations », Parc des expositions de Sainte-Musse, à Toulon (entrée libre).

• LYON

La liaison Lyon qui vient de se créer appelle les sympathisants libertaires de la région à prendre contact avec elle en écrivant aux Relations Intérieures qui transmettront.

• PARIS

Des militants de la Fédération anarchiste viennent de créer un nouveau groupe sur Paris, du nom de « Ned Ludd ». Les sympathisants désirant entrer en contact avec le groupe peuvent écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• LILLE

Se voulant, avant tout un véritable service de documentation anarchiste, la bibliothèque du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux compte à ce jour un millier de titres. Ses rayons peuvent encore s'élargir grâce à vos dons... Alors n'hésitez pas ! Socialisez votre bibliothèque personnelle en la confiant au Centre culturel libertaire, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ! D'autre part, voici le programme de « La voix sans maître » (émission du groupe Benoît-Brouchoux, tous les vendredis de 21 h à 23 h sur 91.4 MHz). L'émission du 23 septembre sera consacrée à l'interview, notamment, d'un libertaire nantais de retour de Pologne. Quant à l'émission du 7 octobre, il y sera question de chômage, de travail précaire et de revenu minimum... Attention ! « La voix sans maître » risque de changer d'horaire à partir du 1^{er} octobre (20 h à 22 h), renseignez-vous !

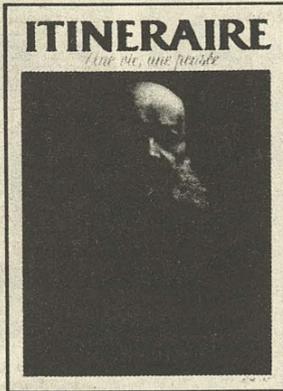
• AFFICHE

Le groupe Carlo-Cafiero a édité une affiche en quatre couleurs (noir, rouge, vert, brun), format 44 x 32 cm. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire (on peut la commander). Prix : 0,60 F au-dessus de 50 exemplaires ; 1 F de 10 à 50 exemplaires ; et 5 F pour moins de 10 exemplaires.



• REVUE

Le numéro 3 d'« Itinéraire », consacré à Pierre Kropotkine, vient de paraître. Au sommaire : De la noblesse à l'anarchisme, Didier Roy ; Les chemins de l'engagement, Pierre Kropotkine ; 1789-1793, la grande révolution, Yves Blavier ; Kropotkine un géographe novateur, Philippe Pelletier ; De l'entraide à l'éthique, Martine (liaison Bas-Rhin de la FA) ; La conquête du pain, Philippe Boubet ; Kropotkine et la guerre, Georges Host ; De l'autocratie tsariste à la dictature bolchevique, Aurore Kermadec ; L'enterrement de P. Kropotkine, Yves Peyraud ; L'influence kropotkinienne en Asie orientale, Philippe Pelletier ; A l'épreuve du temps, Marc Dehrene. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 33 F. Pour s'abonner écrire à : « Itinéraire », 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.



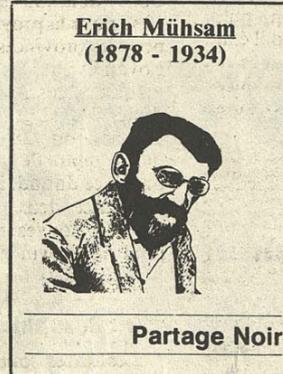
• CASSETTES

« Paroles d'un anarchiste », un entretien de 2 heures avec Maurice Joyeux, une réalisation du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux. Disponible au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ; au prix de 80 F les 2 cassettes (prévoir 7 F pour les frais de port).



• BROCHURE

Les éditions Partage Noir viennent de faire paraître une brochure intitulée « Erich Mühsam (1878-1934) ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 9 F.



• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le numéro 51 de « Contre vents et Marées », journal d'humeur anarchiste de Bourgoïn-Jallieu, Chambéry et Lyon vient de sortir. Il est possible de se le procurer en écrivant à : « Contre Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoïn-Jallieu (le prix est de 5 F le numéro et de 50 F l'abonnement pour un an).



• BROCHES

Le groupe de Toulon diffuse des brochures : étoile noire, étoile rouge et noire, deux mains brisant un fusil (8,50 F l'unité à partir de 5 exemplaires). Les chèques sont à rédiger à l'ordre de NAPPI et à adresser à : CECL, immeuble La mer, rue Montébello, 83000 Toulon.

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE PARIS

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.
Groupe « Voline », Paris 20^e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne
Groupe « Sacco-Vanzetti » de Chelles : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Arcueil : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois.

• Yvelines

Liaison « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

• Hauts-de-Seine

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

• Val-d'Oise

Groupe « Haro » d'Argenteuil : permanences tous les premiers dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

Groupe de Sarcelles : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Dans le monde : Le referendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, Editorial — PAGE 4, Luttes : Rentrée scolaire, Les infirmières ruent dans les brancards, En bref — PAGE 5, Société : Antimilitaristes en procès, Féminisme, Brèves écologiques — PAGE 6, Social : RMG, quelques précisions, Pour une gestion libertaire du RMG — PAGE 7, Social : Communiqué, Les mouvements de chômeurs — PAGE 8, Dans le monde : Le Chili en attente — PAGE 9, Informations internationales : Uruguay, Espagne, Brésil, Pays-Bas — PAGE 10, Archives : Le centenaire de la naissance de Louis Lecoin — PAGE 11, Expressions : Nouveautés de la librairie du Monde libertaire, Note de lecture, Cinéma, Serge Utgé-Royo et Marie-Josée Vilar en concert à Paris, Sélection de programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Politique : Recomposition.

Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Souscription

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Patrick Marest, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

LES ACCORDS DE MATIGNON Le détour néo-colonial !



M. Dick Ukéwé, Louis Lepensec, Michel Rocard, J.-M. Tjibaou.

SUITE à la mobilisation du FLNKS en vue de faire abroger le plan Pons, le gouvernement a donc fait en sorte que des accords soient signés entre le RPCR, le FLNKS et le gouvernement français.

Rappelons les grands principes de l'accord du 28 juin :

- administration directe du territoire de Nouvelle-Calédonie par l'Etat pendant un an ;
- organisation d'un scrutin d'autodétermination en 1989 en Nouvelle-Calédonie ;
- Statut transitoire avec une nouvelle régionalisation ;
- organisation d'un referendum en France et en Nouvelle-Calédonie, pour savoir si il y a un large accord sur le projet ;
- pourront voter en 1998 (donc pour le scrutin d'autodétermination) les personnes en Nouvelle-Calédonie inscrites sur les listes électorales du referendum de 1988.

Comme chacun le sait, bien que la délégation du FLNKS ait signé ces accords, alors qu'elle n'était pas mandatée pour le faire, le Front, lors d'une convention, les a rejetés. Le gouvernement français attache une grande importance à la signature des textes en question (1) ; il ne s'est pas privé de faire usage de pressions pouvant aller jusqu'au chantage, et ce publiquement ; il n'offrirait, par la voix de Le Pensec, comme alternative que les accords ou le plan Pons !

Pourquoi le FLNKS a rejeté ces accords ?

En premier lieu, le Front souhaitait que la durée du nouveau statut ne dépasse pas cinq ans, le temps d'une législature. Sans doute l'expérience de 1986 avait-elle servi de leçon : en effet, les Canaques considéraient que l'Etat n'était pas capable de tenir ces engagements, puisqu'il abrogeait le statut Fabius-Pisani pour mettre en place le plan Pons. On peut donc penser que le FLNKS ne veut pas être tributaire d'un changement de majorité à l'Assemblée nationale.

Le deuxième point de discorde concerne la régionalisation. Dans le découpage que proposent les accords, toutes les richesses et la majorité des infrastructures de la Nouvelle-Calédonie se trouvent concentrées dans la province du sud, à très forte majorité caldoche.

En troisième lieu, de part la composition de l'électorat, il manquera

20 000 voix aux indépendantistes lors du scrutin de 1998. En outre, l'on voit concrètement que l'Etat fait fi de la situation coloniale en Nouvelle-Calédonie, puisqu'il met sur le même plan colons et colonisés, mais nous y reviendrons plus loin lorsque nous aborderons la philosophie des textes. Sachons aussi que, pendant les négociations, celles-ci se sont faites sur la base de chiffres faux fournis par le gouvernement.

Le quatrième et dernier point de désaccord concerne les prisonniers, l'amnistie n'étant pas évoquée.

Les nouveaux textes

Après cet échec, de nouvelles négociations ont donc été entamées et qui ont abouti aux accords du mois d'août. A la lecture de ces nouveaux textes, il y a tout lieu d'être étonné que le Front les ait avalisés ; ils n'offrent guère de différences par rapport à ceux du mois de juin.

La composition du corps électoral est toujours la même. Les listes électorales seront vérifiées trois fois d'ici 1998. En outre, 4 000 Canaques pourront s'inscrire ou se réinscrire pour le referendum de 1988 ; cela concerne des personnes qui, soit n'avaient pas jugé utile de le faire, soit avaient perdu leurs droits civiques. Le découpage des régions et la durée du statut sont restés inchangés.

En ce qui concerne les prisonniers, il y a bien eu une amnistie qui concerne tous les délits portant sur le statut de la Nouvelle-Calédonie et le régime foncier et commis avant le 20 août 1988. Mais elle ne couvre pas les crimes de sang ; aucune détention préventive ne pourra avoir lieu ; ceci implique entre autres que les inculpés de la grotte d'Ouvéa, actuellement incarcérés dans les prisons parisiennes devront être libérés avant Noël, mais ils seront toujours inculpés.

Le RPCR renforce sa domination économique et politique

Le congrès, lieu de décision politique pour le territoire, sera dominé par le RPCR. Les derniers accords renforcent cette domination, puisque dans les textes du 28 juin il était prévu 26 élus pour la province du sud (RPCR) et 22 pour les provinces du nord et les îles Loyautés

(FLNKS). Maintenant, il y a 32 députés pour la province du sud et 22 pour les deux autres.

Au niveau économique, il en est de même. On a vu plus haut que toutes les richesses se situent dans la province du sud. En ce qui concerne les deux autres provinces, leur développement rappelle celui du tiers monde.

Dans sa logique, le projet Rocard consiste à faire en sorte que les provinces du nord et les îles Loyautés se mettent en concurrence avec celle du sud ; et, dans dix ans, les électeurs jugeront sur pièce si les Canaques et les Caldoches auront été à même de, pour les premiers, mettre en place un mode de développement occidental, et, pour les seconds, tout simplement poursuivre dans cette voie, puisque la région sud est le référent.

L'Etat s'est engagé à favoriser, dans son aide, les régions canaques. Qu'en est-il réellement ? Schématiquement, on peut considérer qu'il y a deux types de dotations :

- fonctionnement : ce qui permet à l'administration de fonctionner. Cette dotation se répartit ainsi : 50% pour la province du sud ; 50% pour les provinces du nord et les îles Loyautés ;
- équipement : ce qui sert au financement des grands projets. Les accords du 28 juin prévoyaient qu'un quart de la somme irait à la province du sud, les trois quarts restant aux deux autres provinces. Avec les nouveaux textes, il y a 40% pour la province du sud, et 60% pour les deux autres.

Philosophie des accords

Les textes sont totalement d'inspiration pisanienne. Bien que, symboliquement, ils reconnaissent le fait colonial, concrètement il n'en est rien. Nous l'avons déjà vu à propos de la composition de l'électorat. De manière générale, l'Etat se place en position d'arbitre entre les Canaques et les Caldoches, entre colonisés et colons, en les mettant sur le même plan. L'objectif étant de « redonner au territoire une plus grande cohésion et lui permettre d'atteindre un meilleur équilibre géographique et économique » (2).

Les textes ne remettent pas en cause le colonialisme, pire, on peut même dire qu'ils le renforcent !

Si, au cours de ces dix ans, le processus suit son cours sans incident, qu'en sera-t-il de l'identité canaque, y aura-t-il encore un mouvement indépendantiste ? Ne voit-on pas poindre ici l'objectif du plan Pons, qui consistait à détruire toute spécificité canaque, toute identité canaque ?

Si, dans dix ans, les indépendantistes arrivent réellement à leurs fins, qu'en sera-t-il des cadres canaques formés par l'Etat français, comme s'y engagent les accords ? Le vœu de l'Etat n'est-il pas de créer un clan social dont les intérêts seraient liés à un système néo-colonial (l'expérience des pays africains est à ce sujet édifiant) !

Pour l'heure, devons-nous participer au referendum du 6 novembre ? Il me semble difficile dans ce contexte de dire oui à un projet néo-colonial, de dire oui à l'ouverture ! Notre intervention politique doit faire en sorte de sortir le problème de la Nouvelle-Calédonie du débat politique franco-français.

A mon sens, c'est pourquoi nous devons nous battre pour l'indépendance de la Kanaky en vertu de l'autodétermination des

peuples. Nous devons tout faire pour que tous les prisonniers soient amnistiés. En outre, si les accords prévoient un délai de 10 ans avant le scrutin d'autodétermination, c'est pour assurer encore pendant 10 ans l'existence du site de Mururoa. En effet, passé ce délai, l'atoll ne sera plus exploitable pour les militaires, car trop fragilisé par les explosions : prochain site, les îles Kergelen. Il nous faut donc nous mobiliser aussi pour le retrait des troupes françaises du Pacifique !

J.-C. (Gr. Sabaté)

(1) Par l'intermédiaire de ces accords, Rocard tient surtout à ce que l'ouverture puisse effectivement avoir lieu. C'est la préoccupation principale aussi bien de Mitterrand que de son Premier ministre.

(2) Préambule du projet de loi qui sera soumis au referendum le 6 novembre.

Editorial

Il y a depuis quelques temps, dans l'air, comme un parfum de changement dans les mentalités du petit personnel. Le sacrosaint mystère sur les salaires serait-il enfin sur le point d'être éclairci. Les effluves ne nous parviennent que de la télévision, mais les bagarres à coups de millions qui rebondissent, rebondissent, rebondissent en rafales sur les présentateurs vedettes, naguère admirés, mais dorénavant rétrogradés au rang des serpillères de l'ouverture, nous assurent dans notre mépris des privilèges, et dans notre certitude de l'impossibilité de l'égalité des richesses par la réforme ou le bulletin de vote. Alors, comme en ce moment, ce sont les cantonales, n'allons pas voter et restons-en là. Ceux auxquels la précarité, l'angoisse de la fin du mois resserrent les tripes, tous ceux dont la pauvreté est le seul luxe gardent un goût de cendre dans la bouche, laquelle peut toujours sécréter un méchant crachat. Suivez mon regard...

Incontournables, véritable apothéose de l'hygiène par la compétition, les Jeux olympiques symbolisent à la fois la réconciliation par le jeu, mais aussi la rivalité entre Etats. On ne peut plus faire croire à personne le désormais fameux : « Moi j'fais pas d'politique... », la tartufferie de ce genre d'affirmation vole en éclats, l'aigle yankee va-t-il terrasser l'ours soviétique ? Allez expliquer ça à la jeunesse libanaise, à ceux qui sont nés sous les bombes et qui ont eu dix ans dans un abri, à ceux qui à toute question sur la vie, il n'a été répondu qu'une rafale de kalachnikov ou de M16, à ceux-là justement qui se demandaient ce que pouvait bien être la politique. Le spectacle sportif, dans sa mesure et sa fatuité ne masquera jamais ces horreurs. Il n'est d'ailleurs même pas fait pour ça. Un peu de sueur, beaucoup d'argent, un peu d'oubli, beaucoup de nationalisme. Tout ce qu'on n'aime pas...

Ce n'est pas là le moindre des paradoxes. Les sommes d'énergie déployées par les Etats et plus particulièrement par l'Etat de la Corée du Sud se sont bien entendu créées sur la sueur, pas sportive celle-là, du peuple de Corée, modèle de développement capitaliste, de perfectionnement technique, mais aussi matraquages intempestifs. Il semble donc que les Etats les plus représentatifs se soient fait une spécialité d'acheter une virginité à bon compte en organisant des compétitions sportives à l'échelle mondiale. Allemagne en 1936, Mexique en 1968, Argentine en 1978, maintenant Séoul. La glorieuse incertitude du sport, comme ils disent, est niée à tous les niveaux par l'autoritarisme de la répression, par le désir de s'offrir une revanche sur les difficultés intérieures. Pas chiche d'organiser les prochains à Beyrouth...



GREVE DES INFIRMIERES

Les seringues se rebiffent

TRAVAILLER jour et nuit, le dimanche, les jours fériés, les aléas des prises de congés ; face à la maladie, à la souffrance, à la mort ; la responsabilité de la vie des patients : pour 5 800 F par mois en début de carrière, 9 400 F en fin de carrière. Voilà le

lot quotidien des infirmières. Et en plus, il faudrait qu'elles soient dévouées 8, 10, 12 heures durant ! Elles disent « Assez ! ».

Et elles se mettront massivement en grève, ce jeudi 29 septembre, pour une revalorisation de leurs salaires, pour une réforme du système des études, pour une amélioration de leur statut, de leurs conditions de travail et d'emploi.

L'événement est de taille. D'abord parce que cette corporation n'a pas un passé de luttes très riche. Bien au contraire, hormis une mobilisation lors de la sortie du décret définissant leur champ de compétences en 1984, la dernière lutte remonte à 1975, pour l'obtention de la prime Veil.

D'autre part, l'importance numérique de cette profession — à peu près 300 000 infirmiers et infirmières, y compris en psychiatrie — laisse augurer une paralysie des soins en cas de grève. D'autant que l'infirmière se trouve être l'élément charnière dans l'équipe de soins, entre les médecins, les soignants et les divers personnels.

Si le secteur de santé a connu une forte expansion, la politique de rigueur puis d'austérité a pris le pas, depuis dix ans, sur l'évaluation des besoins et les nécessaires réponses à y apporter.

Alors quand, en plus, le dernier reclassement date de 1973, que les décrets d'application du Titre IV (4^e titre de la fonction publique, relatif aux personnels hospitaliers) se préparent au ministère, que les infirmières britanniques gagnent sur leurs revendications salariales, et

que l'espace européen se profile à l'horizon, il est temps de réagir.

D'abord les infirmières anesthésistes ruent dans les brancards en novembre 1987 et, après un mouvement de grèves dures, obtiennent un début de satisfaction puisqu'un décret, en date du 13 septembre 1988, reconnaît la compétence à participer aux anesthésies, en présence d'un médecin, aux seules infirmières titulaires d'un certificat de spécialisation en anesthésie-réanimation.

Puis les infirmières se lancent dans la mobilisation en mars 1988 : leurs revendications s'étoffent, leur mouvement s'amplifie et commence à contaminer d'autres catégories. Au point que Pierre Raynaud, ex-président de la Fédération hospitalière de France (1), déclare que « Le syndrome de la SNCF pointe à l'horizon. » (2)

Afin de dépasser les divisions entre syndicats, mais aussi, pour certaines d'entre elles, avec un petit relent de corporatisme, les infirmières se sont coordonnées de manière autonome sur la région parisienne, puis ont lancé un appel national à l'action. Dès juin, des coordinations et des collectifs locaux et régionaux se mettaient en place.

La dernière assemblée générale, appelée par la coordination des infirmières d'Ile-de-France, soutenue par la coordination des infirmières anesthésistes et la CFDT-Région parisienne, le jeudi 15 septembre, accueillit 500 déléguées de 130 hôpitaux (110 en région parisienne, 20 en province) : elles con-

firèrent l'appel à la grève pour le 29 septembre, avec rassemblement à 9 h 30 place du 18-Juin, à Montparnasse et cortège vers le ministère de la Santé, où une délégation sera reçue. Les manifestants se retrouveront, l'après-midi, à la Bourse du Travail. Elles approuvèrent aussi une plate-forme revendicatrice très massivement.

Ainsi, à ce jour, outre les structures qui soutenaient l'assemblée générale, toutes les fédérations syndicales appellent, la CGT et la CFDT ayant dû raccrocher en dernière minute (4). De fait, la grève touchera tout le secteur de la santé, par solidarité d'une part, mais pas seulement : les aides-soignants ont, notamment, exprimé qu'ils ne voulaient pas être des laissés-pour-compte, que c'est l'ensemble des salaires hospitaliers qui doit être réévalué, et qu'il fallait imposer, dans la santé, une autre politique budgétaire rompant avec l'austérité. Un tract est prévu à la population qui, par médias interposés, semble comprendre la rogne. Une des priorités sociales de la rentrée !

L. N. (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Regroupement des directeurs d'hôpitaux publics.

(2) Le Quotidien du médecin du 8 septembre 1988.

(3) Voir encadré ci-contre.

(4) Toutefois, la Fédération Santé-Sociaux CFDT n'appelle pas à la manifestation : elle essaiera de compter ses rangs lors du rassemblement qu'elle prévoit à 11 h, place de Fontenoy !

PLATE-FORME REVENDICATIVE (adoptée lors de l'assemblée générale du 15 septembre 1988)

1. Un statut commun à l'ensemble des infirmières salariées intégrant :

- la reprise de l'ancienneté à 100%, quel que soit l'établissement d'origine (public ou privé) ;
- une grille indiciaire unique minimale : rattrapage de 2 000 F, pas de salaire à moins de 8 000 F net (hors prime), revalorisation des primes et intégration aux salaires, 13^e mois pour toutes ;
- le droit à la formation continue financée par l'employeur.

2. Un plan d'urgence pour la santé :

- l'arrêt des suppressions de postes ;
- la création de nouveaux postes pour de meilleures conditions de travail pour le personnel et un meilleur service rendu aux usagers ;
- dans l'immédiat, l'embauche des infirmières nouvellement diplômées.

3. Sur la formation :

- l'abrogation de l'arrêté du 23 décembre 1987 qui n'exige aucun niveau pour l'accès aux écoles ;
- une formation continue, à l'initiative des infirmières, de 10 jours par an dans l'immédiat, et l'augmentation de la masse salariale consacrée à ce budget ;
- travail en tandem pendant un temps déterminé pour toute infirmière arrivant dans un service.

Education nationale : fausses notes

PRIORITÉ à l'école et à la formation. Tel est le nouveau credo de la scène politique, et notamment du gouvernement Rocard. D'ailleurs les socialistes n'ont pas manqué de mettre en scène tous les gages de leur bonne volonté en matière scolaire. La nomination de Jospin, ex-secrétaire du P.S., ministre d'Etat en charge d'un super-ministère de l'Education, participe de cette stratégie, de même que le battage médiatique organisé autour de la « loi de programmation » sur l'éducation, nouvelle Arlésienne du septennat. Enfin, dernière pièce du dispositif, l'effort budgétaire consenti à la rentrée et celui envisagé pour 1989 paraissent attester la bonne foi gouvernementale.

Mais toutes ces interventions vertueuses proclamées sont également dictées par la nécessité. Comme ses prédécesseurs, le ministre de l'Education est confronté à un mouvement de fond de la société, à savoir : l'intensification de l'utilisation de l'institution scolaire. Certes, ce processus ne date pas d'hier ; dès la fin des années cinquante il était amorcé. Néanmoins, la « crise », loin de décourager la scolarisation, l'a au contraire réactivé. L'inquiétude face à l'avenir, la compétition accrue pour échapper au couperet du chômage ou à son traitement social, la volonté politique d'allonger la scolarité pour différer la montée de la statistique du sous-emploi font qu'aujourd'hui on étudie de plus en plus longtemps.

Cette intensification de l'utilisation de l'école pose évidemment de multiples problèmes de gestion. Deux objectifs retiennent aujourd'hui l'attention du ministre. Premier objectif : trouver des enseignants. D'ici l'an 2000 en effet, l'institution est mise en demeure de recruter près de

300 000 nouveaux enseignants. Or, les métiers de l'école sont actuellement l'objet d'une nette désaffection, les étudiants boudant les concours de recrutement dans certaines régions. Dès lors, le ministère de l'Education doit impérativement revaloriser l'image de la profession. Jusqu'à présent, la seule réponse de Jospin est le lancement d'une campagne de pub visant à redorer le blason des pédagogues !

Solidarité gouvernementale oblige, Jospin n'ose rompre avec la politique d'austérité en relevant les salaires des enseignants, pas plus qu'il ne semble résolu à agir sur les conditions de travail. Les quelques mesurées de l'été ne sont évidemment pas à la mesure des exigences posées dans ce domaine par la pléthore de classes surchargées, par l'omniprésence d'un contrôle hiérarchique tâillon, par la permanence d'un personnel sans statut (plus de 21 000 maîtres-auxiliaires à la rentrée 1988), etc. Pire, faute de prendre rapidement les mesures qui s'imposent, Jospin risque bien de dégrader encore un peu plus la condition enseignante et, par conséquent, l'image de la profession. Mais pouvait-on espérer mieux de socialistes convertis à un libéralisme qui, depuis des années, propage l'hostilité au secteur public et la fascination pour l'entreprise privée ?

Deuxième objectif majeur du ministère : rassurer les usagers de l'institution scolaire. En effet, l'intensification des investissements scolaires, conjuguée à l'incertitude du lendemain a diffusé une inquiétude structurelle parmi de nombreuses catégories ; la défense du privé, en 1984, ou la lutte anti-Devaquet, en 1986, ont montré à quel point cette inquiétude diffuse pouvait alimenter de puissantes mobilisations.

C'est dans cette perspective qu'il faut resituer aujourd'hui le

« débat » lancé sur le thème de l'échec scolaire. Certes, le problème est patent : par exemple, sur 11% d'enfants qui redoublent leur CP, les neuf dixièmes n'atteignent pas la classe de seconde. Les mécanismes sont complexes, mais le résultat est bien là : chaque étape du cursus scolaire participe à l'élimination progressive de la grande masse des enfants issus des classes moyennes et des classes populaires. Le fait n'est pas nouveau, mais, aujourd'hui, les catégories menacées par les mutations économiques sont de plus en plus attentives aux enjeux et aux mécanismes de leur éviction du système scolaire. A charge du ministère de les rassurer, quitte à appliquer une politique exactement contraire aux fins proclamées.

Les projets de Jospin, en effet, ne rompent nullement avec les logiques antérieures. Au contraire, sous couvert de lutte contre l'échec scolaire et d'adaptation de l'école au système productif, c'est bel et bien une logique libérale qui s'enracine aujourd'hui dans l'éducation.

Premier axe de la gestion Jospin : l'encouragement à la décentralisation. Il s'agit de transférer vers les collectivités publiques, voire des acteurs privés, le financement de l'école. La contrepartie évidente, c'est la recrudescence de diplômes à caractère local ou régional. Cette stratégie est tout à fait conforme à la logique commune de la décentralisation pratiquée par la gauche, et de réforme de l'université tentée par la droite : elle permet, par exemple, au ministère de se défausser des problèmes liés à la sélection, en multipliant les interlocuteurs à des niveaux multiples.

Deuxième axe de cette politique : le retour à des classes et des établissements homogènes, notamment dans les lycées où le gonflement des effectifs provoque de

multiples tensions. L'encouragement donné aujourd'hui du « libre choix » du collège, ou le soutien à l'apprentissage procèdent de cette stratégie. Objectif implicite : créer un système calqué sur le modèle allemand (trois types d'établissements dès la sixième : type lycée, type collège, type apprentissage).

Enfin, la gestion du flot d'étudiants dans l'enseignement supérieur va sans doute se traduire par la mise en plan de filières professionnelles courtes sans accès à la licence.

Pour faire passer au mieux ses projets, Jospin parie sur son crédit dans le monde enseignant, ainsi que sur l'influence du Parti socialiste dans les syndicats majoritaires de la profession. L'abrogation du décret sur les maîtres-directeurs vise ainsi à se concilier les instituteurs. Néanmoins, les fausses notes de la rentrée (en particulier les grèves dans les lycées) montrent bien que la partie n'est pas jouée. En ne réunissant pas un collectif budgétaire en juin dernier, le gouvernement Rocard s'est privé des moyens effectifs de pallier les carences les plus criantes du système scolaire.

Par ailleurs, le choix de l'austérité budgétaire a singulièrement limité la croissance du budget de l'éducation pour 1989 (+ 5,5% en francs constants). Enfin, en suscitant aujourd'hui de multiples espoirs de transformation de l'école, Jospin s'expose du même coup au retour de balancier d'attentes déçues, ruinant ainsi ses ambitions présidentielles. Le pari de Jospin est risqué. Il n'est pas dit que les travailleurs et les usagers de l'école accepteront de jouer les pigeons dans un numéro délibérément truqué.

Philippe BOURSIER
(Gr. Emma-Goldman
de Bordeaux)

en bref...en bref...

• « RUPTURES »

Edité par l'OCL-Champigny, diffusé par abonnement, *Ruptures* est un bulletin de liaison des pratiques militantes d'entreprises et de quartiers. En plus d'un suivi des luttes et actions localisées sur cette banlieue, on y trouve des fiches techniques sur la législation du travail. Vous trouverez au sommaire du n° 18 : entreprises (Lesieur Bonneuil, SNCF) ; antinucléaire (Comité Stop-Nogent) ; sport (la guerre olympique) ; médecine du travail (temps consacré à l'entreprise par le médecin du travail, les salariés sous surveillance médicale spéciale, les produits) ; logement à Paris (Comité des mal-logés, affaire Martet). Numéro spécimen contre 4 timbres à 2,20 F ; abonnement simple 70 F ; abonnement de soutien 100 F (chèques à l'ordre de Marc Alizon). Adresse : *Ruptures*, BP 1, 94501 Champigny cedex.

• POUR DES MOYENS D'EXISTENCE DÉCENTS POUR TOUS.

Les 170 travailleurs du foyer de travailleurs immigrés de la rue de la Petite-Pierre, dans le 11^e sont menacés d'expulsion. Les faits : premières grèves des loyers en 1988 à cause de l'entretien du foyer négligé par la direction et contre l'augmentation des loyers de 80%. Pour des chambres de 15 à 24 m² pour trois personnes, douches et couloir compris, pour un loyer de 2 226 F. En 1987, le directeur impose une nouvelle augmentation de 54%. Depuis avril 1987, ils collectent et versent les loyers majorés de 15%. Le directeur attaque en justice, renvoi des deux parties dos à dos. Nouveau passage au tribunal, le jugement est reporté 3 fois et, le 13 juillet 1988, le verdict tombe : expulsion des 170 résidents. En deux ans des augmentations importantes des loyers (80%, puis 54%), est-ce acceptable ? Il y a eu volonté préméditée de les expulser. Une conférence de presse aura lieu au foyer le 28 septembre 1988, à 10 h 30, et une journée « porte ouverte » au foyer le samedi 1^{er} octobre, de 10 h à 20 h, au 5, rue de la Petite-Pierre, 75011 Paris.

• EXTRÊME DROITE.

« *Etre contre, c'est aussi s'informer* », c'est sous ce générique que se présente le mensuel *Article 31* dont le dernier numéro vient de sortir. Au sommaire de ce journal : analyser le vote de Le Pen... et riposter ; vingt ans au service de la nouvelle droite : portrait de Pierre Vial ; international (Pays basque, GAL, négationnistes au Canada, Belgique, Suisse) ; le roi est mort, vive... la ré-action française. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 20 F.

• STAGES INTENSIFS D'ESPERANTO.

Entre le 1^{er} octobre et le 18 décembre, SAT-Amikaro organise des stages sous forme de quatre cycles de 2 jours pour 3 niveaux différents. Pour tous renseignements et inscriptions (100 F de frais de participation, 60 F pour les étudiants). Téléphoner au 47.97.87.05. Vous pouvez écouter aussi Radio-Libertaire, de 18 h à 19 h, chaque vendredi l'émission espérantiste qui vous informera sur ce sujet.

ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

FÉMINISME

La rue, la nuit femmes sans hommes

NANTES regroupe en son sein plusieurs associations féministes qui se manifestent régulièrement dans les rues du centre ville. Leurs différentes actions relèvent toutes d'une même démarche, justifiée par de nombreux arguments, mais qui malheureusement trouve vite ses limites.

Une présence utile

Il y a eu en mars une manifestation pour la journée des femmes puis, fin mai, un rassemblement devant un cinéma pornographique pour protester contre l'exploitation commerciale du corps de la femme et défendre la liberté sexuelle. Puis dernièrement, le 16 septembre, a eu lieu une manifestation intitulée « La rue, la nuit, femmes sans peur », organisée à l'initiative du CFLACS (1). Cette manifestation se déroule tous les ans le troisième vendredi du mois de septembre depuis 1980, reprenant une initiative canadienne.

Cette année, elle était organisée symboliquement au parking souterrain de Graslins, qui fut le lieu de plusieurs violents durant l'été. A cette occasion, le CFLACS a rappelé qu'il ne recevait « pas moins d'une dizaine d'appels réguliers, chaque jour, de femmes harcelées », et le Planning que « l'augmentation des viols seulement déclarés depuis 10 ans est de 100%, et qu'il y aurait chaque année en France quelque 15 000 agressions sexuelles » (2). Cette triste situation, qui par ailleurs est loin de s'améliorer, démontre bien toute l'acuité du problème. Face à cela, on ne peut donc que se satisfaire des différentes initiatives des associations féministes. Elles visent à sensibiliser la population aux problèmes que rencontrent les femmes dans tous les domaines : sexuel, professionnel... Elles permettent de faire savoir qu'il y a à Nantes des collectifs d'aide aux femmes victimes de comportements machistes et de signifier la présence d'un front anti-machiste sur la ville.

Dehors les mecs !

Malheureusement, ces femmes refusent systématiquement que les démonstrations soient mixtes. Cette attitude questionne le féminisme dans sa globalité, et en trace rapide-

Cet article aborde une question importante soulevée par le mouvement féministe. Les diverses interprétations souvent farouchement opposées montrent que ce mouvement ne sait pas toujours y apporter une réponse claire.

La rédaction

ment les limites. Il est vrai que certaines de leurs thèses en faveur d'actions exclusivement féminines ont leur origine dans une réflexion tout à fait justifiée. Ainsi, leur premier argument est de dire que les hommes ont trop à perdre dans l'égalité des sexes pour s'engager dans ces luttes. Ceci permettrait de comprendre pourquoi il n'y a dans ces associations que des femmes. Ce serait tout simplement parce que les hommes refusent de s'y investir et ceci est vrai pour la majorité de la gente masculine. Mais elles oublient ceux qui ont souhaité participer aux manifestations et qu'elles ont refusés parce qu'ils étaient des hommes, donc pas concernés ! Leur second

de la femme n'ira à l'encontre de cet argument.

Sur terre, il y a des hommes et des femmes !

Pourtant, il y a là deux problèmes que ces associations occultent complètement. Tout d'abord, cette argumentation fait l'amalgame entre le soutien qu'elles peuvent apporter, au sein de leur association, aux femmes en difficulté et l'action qu'elles peuvent mener dans la rue. Nous arrivons ainsi au second problème, qui n'est rien d'autre qu'une énorme contradiction entre leurs buts et les moyens qu'elles se donnent.



argument consiste à expliquer qu'il est parfois difficile pour une femme élevée dans la soumission de verbaliser son malaise en présence d'hommes. Ce souci de faciliter en chaque femme l'expression de son désir d'indépendance ou, comme c'est plus souvent le cas, simplement le type de relations qu'elle a avec les hommes, est tout à fait légitime. Aucune féministe soucieuse avant tout du respect et du bien-être

En effet, il s'agit pour elles de sensibiliser la population aux problèmes des femmes, par des manifestations régulières, et surtout de faire évoluer les mentalités. Elles oublient que la population est aussi composée d'hommes, à leur grand désespoir sans doute ! De plus, vouloir faire évoluer les mentalités en s'adressant uniquement aux femmes me paraît vain, et surtout susceptible d'engendrer une situation

de guerre civile, dans la mesure où toute une partie de la population n'a aucune chance d'évoluer si elle ne participe pas au débat. Cette attitude va à l'encontre de leur type de discours comme « Nous exigeons (...) des mesures réelles contre le sexisme profond que révèle la violence » (3) et n'est que du machisme à l'envers. Mais je crois surtout qu'elles se privent de tout un enrichissement que pourraient leur apporter certains hommes réellement pour l'égalité des sexes, s'ils avaient le droit de participer aux débats.

A quand le féminisme ?

Il serait peut-être temps que ces femmes apprennent la complémentarité au lieu de considérer les hommes comme l'ennemi à abattre. Vingt ans après 1968 (période florissante du féminisme), je pensais que cette opposition simpliste était terminée, et que les femmes étaient prêtes à accepter un potentiel masculin féministe qui se sent concerné. La plupart de ces femmes militent souvent dans d'autres associations : antiracistes... et elles ne se sont jamais interrogées sur leur légitimité en tant que Françaises à participer à des manifestations pour la défense des immigrés. Elles font souvent le parallèle entre cette minorité et les femmes, mais il y a une grande différence qui réside dans l'absence de sectarisme dont elles font preuve. Alors à quand une réflexion féministe basée sur la réelle égalité des sexes et non sur la supériorité de la femme sur l'homme ?

MURIEL
(Gr. FA de Nantes)

(1) CFLACS : Collectif féministe de lutte contre les agressions à caractère sexuel (42, route de la Chapelle / Erdre, 44300 Nantes, tél. : 40.94.22.95). Ont également participé : Planning familial (16, rue Paul-Bellamy, 44000 Nantes, tél. : 40.20.41.51) ; Cahiers du Féminisme ; Ciné femmes ; Auto-défense femmes ; Espace femmes ; Groupe de femmes franco-chiliennes ; SOS-Femmes (15, rue du Bâtonnier Guirodeau, 44000 Nantes, tél. : 40.73.57.32).

(2) Ouest-France du 15 septembre 1988.

(3) Tract distribué par la Ligue communiste révolutionnaire, dont la plupart des militantes se retrouvent dans des associations féministes.

ÉCOLOGIE BRÈVES

LES PYRÉNÉES BRANCHÉES EN HAUTE TENSION.

Le ministère de l'Industrie a donné l'autorisation pour la construction d'une ligne électrique de 400 000 Volts, raccordant Cazaril (Hautes-Pyrénées) au Val d'Aran (Espagne) par la vallée « encore vierge » de Nistos et du Haut-Louron. Le projet, décidé en juillet 1984, avait été très contesté. D'autres tracés avaient même été proposés, mais ils n'ont pas été retenus...

LA SUÈDE, TOUJOURS « PAYS MODÈLE » !

Dix-huit mille Suédois mourraient chaque année de maladies induites par des produits toxiques. C'est ce qui ressort (entre autres) d'un livre, *Meurtre avec l'autorisation de l'Etat*, publié par deux chercheurs. Les réglementations sur la protection de l'environnement seraient de véritables passoires, un « permis d'empoisonner » pour des raisons essentiellement économiques. « Si nous nous en sommes sortis relativement bien, c'est parce que nous habitons un grand pays à faible population... », affirme l'un des chercheurs.

NUAGE DE CHLORE À LOS ANGELES.

Le matin du samedi 3 septembre, 20 000 habitants de Los Angeles étaient évacués par les « forces de l'ordre ». Une fabrique de plaquettes de chlore pour piscines venait de lâcher un nuage. Un dizaine de personnes « seulement » auraient été brûlées et hospitalisées.

PROTEX :

« C'EST REPARTI... »

Le 7 juin dernier, un incendie dans l'usine Protex d'Auzouer-en-Touraine privait 200 000 Tourangeaux d'eau potable. Le 6 septembre, le PDG annonçait la réouverture des ateliers...

MONTRÉAL SOUS PYRALÈNE.

Quelques 300 000 personnes, évacuées à la suite d'un incendie dans un entrepôt d'huiles usagées contenant du pyralène, ont pu regagner leur domicile le 10 septembre, soit dix-huit jours après le sinistre. Les autorités fédérales du Canada ont décidé d'interdire l'usage du pyralène d'ici... à 1993 !

PLUS DE CONSENSUS SUR LE NUCLÉAIRE !

Selon le dernier sondage effectué, il y aurait en France, 49% d'opposants au nucléaire contre 43% de partisans. Avant l'accident de Tchernobyl, les partisans oscillaient entre 58 et 67%...

Christian D.
(Liaison Evreux)



Tout pour l'armée, rien pour ta gueule

L'ARTICLE 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». La France, pays des droits de l'homme dit-on, devrait respecter cet article : il n'en est rien !

Le groupe Louis-Lecoin de Melun, composé de libertaires, de pacifistes, de non violents, d'antimilitaristes, réunissait donc des individus dont le point commun était la lutte contre l'armée. Certains de ses membres, pour des raisons pratiques, décidèrent de créer le groupe Louis-Lecoin association et, en toute bonne foi, rédigèrent ce que la simple franchise leur conseillait : des statuts antimilitaristes.

Il y était question de regrouper ceux qui s'opposent à tous les conflits guerriers dans le but de faire connaître des idées comme : le désarmement, la lutte contre la militarisation, l'abolition de

l'armée et la lutte pour la liberté individuelle, le soutien aux objecteurs et à tout individu refusant le service national considéré comme l'école du crime légal et de l'obéissance absolue.

Erreur ! En démocratie, il ne faut pas dire ouvertement ce qu'on pense. Première alerte : le président est convoqué au commissariat où on lui fait savoir que le préfet demande une enquête en vue de dissoudre l'association ! L'interrogatoire conclut que le groupe Louis-Lecoin association ne poursuit que des buts pacifistes, qu'il n'est surtout pas un groupe paramilitaire, qu'il n'est pas subversif.

L'intégrité du territoire national

Oui, mais en France, on ne touche pas à la Grande Muette ! C'est donc à la fin août que l'association reçoit un message d'amour l'assignant à comparaître au tribunal de Melun le 4 octobre, à 14 heures, où doit être prononcée sa dissolution, car « toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui

aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement est nulle et de nul effet » (article 3, loi 1901).

Pour des anarchistes, c'est flatteur de savoir qu'à trois, on peut porter atteinte à l'intégrité du territoire national : le ridicule ne tue pas ! Toujours est-il que le soutien aux insoumis est considéré, dans notre beau pays démocratique comme un appel à la désertion et, donc, contraire aux lois. Plus tu es contre l'armée (pour la paix et l'arrêt des énormes investissements guerriers), plus tu es condamnable devant la sacro-sainte autorité de l'Etat (via son âme maudite : l'armée) !

Les lois françaises se moquent donc des conventions européennes sur la liberté d'expression et il est de notre devoir de le dire. Dans ce pays où l'on constate une militarisation accrue de la société, où l'on conserve soigneusement sa troisième place mondiale parmi les exportateurs d'armements, où l'on a pleuré longtemps sur le trou de la Sécurité sociale tout en dégrèvant le budget de 474 milliards pour l'armée (pratiquement le quart du budget), traîner des

antimilitaristes devant les tribunaux, c'est avouer que le pouvoir excuse tout, c'est mettre en pratique cette célèbre parole du non-regretté Pasqua : « La démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat ».

Nous irons donc au tribunal de Melun ce 4 octobre, à 14 heures, et nous serons aidés dans notre défense par Jean-Jacques de Félice, qui est un des avocats « spécialistes » des réfractaires à l'armée (les lecteurs du *Monde libertaire* se souviendront du procès de Thierry Maricourt dont il fut le défenseur). Des amis du groupe Louis-Lecoin viendront le soutenir et nous aurons tous ainsi le loisir de participer à la défense de la paix et des libertés dans une société qui se permet de laisser la parole à ses barbares et ses profiteurs, et veut faire croire aux « bonnes mœurs » de ses pratiques.

Nous remercions d'avance tous ceux qui viendront assister à ce bref et lamentable spectacle.

Gr. Pacifiste libertaire
Louis-Lecoin de Melun

REVENU MINIMUM

Gestion libertaire du revenu minimum

NOUS ne reviendrons pas ici sur les critiques de la loi proposée par le gouvernement (montant dérisoire, exclusion des moins de 25 ans et des immigrés non titulaires de la « carte de 10 ans », etc.). Notre but est de rappeler simplement et brièvement quelques-unes de nos réflexions et positions spécifiques...

Tout d'abord, la lutte que nous menons à côté des chômeurs et des précaires ne peut être dissociée du combat mené par les travailleurs dans leur ensemble ; et nous ferons tout, en ce qui nous concerne, pour amener chômeurs, précaires et salariés à une lutte commune pour l'augmentation et l'égalisation des revenus, la gestion directe de l'outil de travail, le droit au logement, à la santé, à la culture, etc.

D'autre part, nous pensons que la lutte pour un revenu minimum ne peut être que conjoncturelle, l'objectif restant

bien sûr le droit pour tous à une qualification et à un emploi. C'est d'ailleurs dans cette optique de la lutte contre le chômage (juxtaposée à la revendication d'un revenu minimum) que nous nous battons pour la réduction massive du temps de travail, avec maintien du pouvoir d'achat pour les bas et moyens salaires, seul moyen à notre avis de faire reculer le chômage sensiblement.

En ce qui concerne les « contreparties », d'un point de vue éthique et stratégique (l'opinion publique pourrait-elle admettre que certains soient payés au SMIC sans « contreparties » ?), le versement d'un revenu minimum égal au SMIC ne peut être, à notre avis, séparé de toute activité. Ceci dit, un effort doit être fait pour offrir aux ayants-droits un éventail extrêmement large d'activités (formations, emplois, activités associatives, etc.). D'autre part, toutes les

propositions personnelles des ayants-droits doivent être systématiquement prises en compte. C'est en effet aux ayants-droits de déterminer eux-mêmes leur processus d'insertion ! Enfin, des moyens matériels et humains doivent être mis en place pour apporter une aide sur le plan éducatif ou professionnel à ceux qui en feraient la demande.

Pour conclure, le revenu minimum ne doit pas être l'occasion pour l'Etat, les services sociaux et les notables (régionaux ou locaux) de renforcer leur contrôle sur les catégories défavorisées. A ce type de contrôle autoritaire et bureaucratique, nous opposons une gestion libertaire, décentralisée et fédérale à l'image de ce que furent les Bourses du Travail au début du siècle, bref une gestion organisée par les intéressés eux-mêmes (cf. projet ci-contre).

Gr. Benoît-Brouchoux (Lille)

SI la lutte pour le revenu minimum est aujourd'hui une nécessité, le versement de ce revenu ne doit pas donner lieu à un renforcement du contrôle étatique sur les catégories défavorisées. Il faut donc refuser que la gestion et le versement de ce plancher de ressource minimal soit géré par des organismes étatiques ou paratétatiques. Il convient en ce sens de proposer et de favoriser au contraire une autogestion totale et décentralisée, gestion directe pouvant éventuellement être pensée de la sorte...

La gestion des fonds

Une caisse locale de solidarité (dans le cadre géographique de la ville, ou de l'arrondissement pour les grands centres urbains) gère les versements et définit les besoins afférents au territoire dont elle s'occupe. Cette caisse locale est gérée de façon paritaire par les ayants-droits, les syndicats professionnels et de cadre de vie, ainsi que les associations (issues de l'immigration, entre autres), tout en maintenant sur chaque décision un droit de veto des ayants-droits. Elle recense les besoins financiers précis, et définit dans chaque cas des plans d'insertion professionnelle (c'est-à-dire un emploi ou une formation qualifiante, ou encore une activité d'animation culturelle au sens large...), mais aussi d'insertion culturelle (suivi éducatif des enfants et aide précise aux adultes dans leurs processus de formation). Elle commande aux services municipaux des programmes de création ou d'amélioration des conditions de logement (en exigeant notamment l'utilisation maximale des ressources de logement fiable, ce qui peut évidemment favoriser le recours au squatt), et de transport. Elle commande de même l'installation de centres médicaux alliant soins et campagnes de prévention dans les quartiers démunis, donc généralement peu rentables pour des praticiens libéraux. Elle distribue enfin, sous sa seule autorité, les fonds alloués au versement d'un revenu minimum égal au SMIC.

La collecte des fonds

Là encore, l'objectif demeure identique : contourner l'Etat ou, ce qui revient au même, imposer à l'Etat de n'être plus l'Etat, de n'être plus l'organisme directeur qu'il est. Et il faut ici en revenir aux conditions mêmes de mise en place des caisses locales de solidarité, au processus menant à leur installation. A moins de sombrer dans un idéalisme forcené, personne en effet ne peut raisonnablement imaginer leur instauration par une quelconque « bonne volonté » des autorités étatiques, régionales, départementales ou municipales. Tout simplement car de telles structures, qui élargissent le champ de l'autogestion des activités sociales et favorisent la coordination des organisations de lutte anticapitaliste (syndicats, associations, etc.), constituent évidemment un danger redoutable pour les professionnels — administratifs ou politiques — du maintien de l'ordre social. Elles

contribueraient de même, vraisemblablement, à redynamiser le tissu associatif, et à conquérir toujours davantage d'espaces de gestion sur l'Etat ou le patronat. En effet, les mouvements sociaux — aujourd'hui éparpillés — peuvent s'unifier à partir des luttes (comme celle pour le revenu minimum) et des réalités de la base (telle la gestion, par exemple, des caisses de solidarité). Débat et coordination dans un premier temps, puis structuration progressive allant dans le sens d'une fédération des fronts de lutte et des

(les syndicats professionnels ou de cadre de vie, les associations issues de l'immigration, les collectifs de chômeurs et de précaires, certaines formations politiques, etc.), peut à terme imposer l'installation de telles caisses... et de leur fédération. Car vient ici un point central. Nous pensons, en effet, que c'est à la caisse fédérale — ainsi imposée dans la lutte et constituée de délégués des caisses locales toujours étroitement contrôlés — de collecter les fonds nationaux destinés au versement du revenu minimum.

au contraire, ce serait à la caisse fédérale de solidarité — sur les indications recueillies auprès des caisses locales — d'imposer aux entreprises et aux plus hauts revenus une cotisation destinée à son financement. Par quels biais ? Soit par versements directs des intéressés — pour les entreprises par exemple —, soit par imposition à l'Etat d'un chapitre de son budget consacré au financement des caisses de solidarité, par taxation supplémentaire des plus hautes fortunes à des taux enfin significatifs. Mais là encore, il s'agit

caisses locales de solidarité lance un mot d'ordre général de grève des impôts ; mot d'ordre relayé par toutes les associations la composant, et qui serait à notre sens très fortement dissuasif.

En cas de fonctionnement global de ce type, la fédération des caisses locales dirige la collecte des fonds. Véritable noeud de coordination, elle organise par exemple une péréquation en direction des zones sinistrées. L'Etat, sur ce point, n'est plus l'Etat, car il n'est plus directeur, il n'est que collecteur. Il ne gouverne plus, et se voit réduit à une administration (au sens fort du terme) de services publics. Et la gestion du revenu minimum est alors relativement libertaire, car décentralisée, autogérée, fédérale, anticapitaliste et non étatique (encore qu'elle ne représente qu'une pièce du vaste plan d'offensive anticapitaliste qui reste à construire pour s'opposer au démantèlement des acquis sociaux et combattre le chômage).

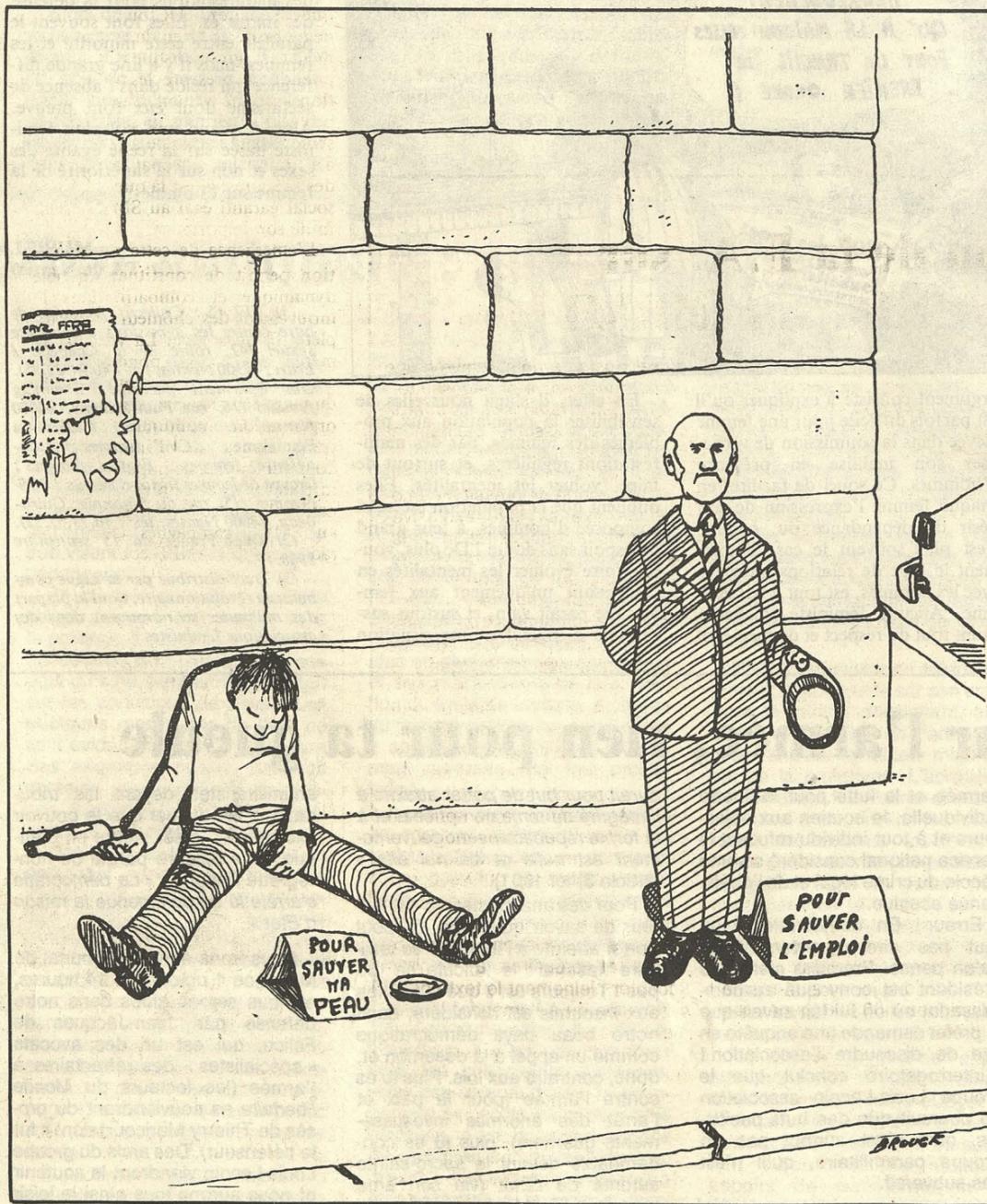
Préparer demain

Pour nous, anarchistes, rien ne sert d'attendre. C'est sur des propositions clairement anarchistes qu'il faut se mobiliser, et non à la remorque d'une ultra-gauche qui fait davantage dans la surenchère démagogique des positions réformistes que dans l'organisation de transformations économiques et sociales réelles. Il faut se mobiliser partout sur ce programme commun d'installation et de fédération de caisses locales de solidarité, faire en tout lieu progresser cette même idée : dans nos syndicats, nos associations, les collectifs de précaires, dans l'ensemble des formations anarchistes... C'est de ces multiples sources agissant dans le même sens et de manière concertée sur ce point, qu'un mouvement social peut émerger et durer.

L'enjeu est d'importance, car ces caisses locales peuvent sans doute, à de multiples égards, prendre le relais des Bourses du Travail aujourd'hui détournées de leur vocation originelle et récupérées largement par les bureaucraties syndicales. Peut-être même ce mouvement pour des caisses de solidarité (encore à construire) est-il aujourd'hui aussi important que le fût celui des Bourses du Travail auquel les anarchistes, Pelloutier notamment, donnèrent au début du siècle une impulsion décisive. N'oublions pas le rôle joué par les Bourses du Travail dans la lutte contre le chômage (coopératives ouvrières, offres et demandes d'emploi, etc.) ainsi que dans l'éducation, la culture et la formation professionnelle (conférences, bibliothèques, réseaux d'enseignement mutuel, cours du soir, etc.). Rappelons enfin que toutes ces activités (aussi bien dans leur forme que dans leur contenu), loin d'être une intégration au système capitaliste, avaient au contraire pour objectifs l'auto-organisation et l'auto-émancipation des travailleurs.

Eric DUSSART
et Willy PELLETIER

Gr. Benoît-Brouchoux (Lille)



espaces autogérés (actions concertées, élaboration d'un projet de société, etc.) et enfin, organisation du mouvement en tant qu'alternative politique capable potentiellement de se substituer aux autorités capitalistes et étatiques... telle est bien la stratégie des anarchistes en matière de transformation sociale !

Ceci dit, pour en revenir aux caisses de solidarité, seul un mouvement social de ce type, impulsé conjointement par de multiples forces

Ce type de collecte n'est pas totalement inenvisageable. Car, après tout, la collecte des fonds de l'UNEDIC, gérée paritairement par le CNPF et cinq organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, CGC, CGT) nous offre un exemple assez voisin d'une gestion de fonds non étatique, par cotisation des salariés et des entreprises. Bien sûr, il ne serait pas question ici d'admettre aux caisses locales de solidarité des représentants du patronat. Tout

d'être libre et d'autogérer, il s'agit d'imposer et non de négocier avec le CNPF et l'Etat. Cela suppose au préalable la construction d'une mobilisation populaire les dissuadant a priori de tout refus ! Cela suppose aussi, pour durer, l'aménagement de mesures de rétorsion contre l'Etat au cas où celui-ci rechignerait à aménager son budget en fonction des besoins des caisses de solidarité. On peut, outre une grève générale difficilement élaborable, faire que la fédération des

MOUVEMENT DES CHÔMEURS

Une nécessité de s'organiser

TUC, SIVP, CRA, Plan Zeller, RMI, Restos du cœur, etc. La vaste entreprise de restructuration que mène le capital depuis le début des années 70 a fait apparaître une kyrielle de mots nouveaux, tous sensés représenter une réponse au chômage accru d'une partie de la population.

Au terme des années 80, la situation semble vouloir perdurer. La société duale dont on nous prédit l'installation est déjà là ! Quel avenir nous réserve la gestion de cette précarité ? Quelles peuvent être les réponses des mouvements des chômeurs et précaires face à cette situation ?

Une gestation bien difficile

Les premières expériences concrètes d'organisation des chômeurs furent à l'initiative du Syndicat des chômeurs, dirigé par Maurice Pagat. Ce syndicat créa les « maisons des chômeurs ». L'enjeu était de taille : Montrer que non seulement les chômeurs existaient comme force sociale, mais aussi qu'ils étaient capables de développer un certain nombre de pratiques concrètes de solidarité et d'entraide. Après l'échec de la manifestation nationale de 1985, à peine 2 500 participants alors que 15 000 étaient prévus, c'est l'éclatement. Le syndicat scissionne et une Fédération nationale des chômeurs (FNC),

contrôlée par Michel Vergely, voit le jour.

L'absence de perspectives du mouvement fait aussi apparaître une troisième organisation d'envergure nationale : le COORACE (1). Celle-ci se spécialise dans le placement des chômeurs par les chô-



meurs eux-mêmes. Il s'agit de les réinsérer dans des circuits de petits boulots, afin qu'ils puissent recouvrer une partie de leurs droits.

Le mouvement des chômeurs apparaît à la fin de l'année 1985

comme particulièrement divisé. La tentative de se constituer en force sociale échoue. Le mouvement se trouve sans perspectives unificatrices. Alors que le syndicat et la fédération sont minés par les exclusions et les magouilles de tous genres, une partie du mouvement se tourne vers la gestion du quotidien (distribution de vivres, de vêtements, etc.). Cependant, une petite partie des associations cherche toujours les moyens de construire l'auto-organisation des chômeurs, à travers notamment des actions localisées (gratuité des transports, luttes pour le logement, etc.) (2).

La revendication du RMG n'est pas nouvelle. Déjà la Révolution française posait les principes des devoirs de la société envers ceux qui ne pouvaient subvenir à leurs besoins.

En Europe de nombreux pays (Belgique, Angleterre, Hollande, etc.) l'on inscrit dans leur registre de lois.

En France, le RMG suscite de nombreuses discussions et propositions dans les associations de chômeurs et dans les sphères politiques. Les propositions fusent : 2 000 F pour le PS, 3 000 F pour le PCF, les trois quarts du SMIC pour des associations de chômeurs, etc.

Mais ce RMG ne représente souvent qu'une réponse conjoncturelle

à la situation d'exclusion des plus démunis parmi les chômeurs.

Le revenu social garanti : le SMIC

A l'initiative de l'Organisation des chômeurs et précaires, qui publie le journal CASH, s'est développée une campagne autour d'un « manifeste pour la garantie des moyens d'existence pour tous ». Le montant adopté est le SMIC. L'esprit de ce texte se réfère à la reconnaissance d'un droit, inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946.

Quelques points de ce manifeste peuvent être critiqués. Mais c'est avant tout une nouvelle analyse de la situation sociale qui est proposée : l'émergence du phénomène de la précarité comme conséquence de la restructuration capitaliste. Le précaire n'est ni un fainéant ni un marginal, ni même forcément un pauvre, mais le résultat d'un nouveau mode de gestion de la main-d'œuvre par le patronat, constituant un retour à l'âge d'or du capitalisme. Comment faire grève pour une augmentation de salaire alors que le patron peut se passer de vous en recrutant quelques stagiaires (TUC ou SIVP) qui ne lui coûteront rien du tout. Comment faire grève lorsque l'« opinion publique » présente les revendications comme venant d'une frange privilégiée parce que salariée. La seule solution consiste à faire payer à l'Etat et au patronat la mobilité des précaires. C'est là que le revenu social garanti égal au SMIC prend toute son importance.

L'émergence de cette revendication permet de constituer un pôle dynamique et combatif dans le mouvement des chômeurs en complète déliquescence. La volonté de mener des actions ponctuelles en compagnie d'autres composantes du mouvement social, syndicalistes, organisations politiques, associations issues de l'immigration, donna une certaine impulsion à des initiatives nationales : Assises nationales sur le revenu garanti égal au SMIC, campagnes contre les radiations de l'ANPE et des ASSE-

DIC, permanences juridiques, journal d'intervention nationale (Illico), etc.

Une ébauche d'organisation voit le jour sous forme de coordinations locales, régionales et nationale.

L'auto-organisation des chômeurs ne peut se faire que si l'on s'efforce de dépasser un certain nombre de clivages idéologiques. Les luttes doivent réunir des chômeurs, des syndicalistes et des organisations politiques au-delà des divergences de chacun. De cette façon, des actions communes peuvent être envisagées avec une chance de succès : empêcher les radiations, luttes pour les transports, etc. D'autres axes sont à explorer : les luttes autour des logements, des formations peuvent permettre le développement d'un certain nombre de pratiques alternatives. Il s'agit d'intervenir dans de vastes secteurs de la vie sociale et de se les approprier.

Les luttes doivent intégrer d'autres couches de la population (étudiants, immigrés, antiracistes, antifascistes) et, d'une certaine façon, toutes les formes de précarité (interimaires, mi-temps, artistes, etc.). Il s'agit aujourd'hui d'arriver à imposer un certain rapport de force pour contrer le projet du RMI de Rocard. Ce rapport de force ne peut se faire que dans le cadre d'un vaste mouvement fédératif, débarrassé de tout sectarisme, chacun restant bien sûr libre de développer son analyse personnelle.

Le mouvement doit ainsi se montrer combatif et imaginatif, et non plus seulement défensif. C'est la première étape vers une transformation sociale où il s'agit de faire reconnaître un nouveau droit, le droit pour tous à des moyens d'existence décente. L'ensemble du mouvement anarchiste ne peut être indifférent à ce combat.

José DACOSTA
(Gr. Humeurs Noires de Lille)

(1) Comité de coordination nationale d'associations d'aide aux chômeurs par l'emploi.

(2) Les tentatives d'organisation des chômeurs en France..., diffusé par CASH.

COMMUNIQUÉ

Position de la F.A. sur le projet de loi sur le RMI

NOUS estimons que le bien-être et la dignité d'un individu ne sauraient dépendre de son utilité marchande pour le système capitaliste. L'établissement d'un niveau de vie décent et comparable pour tous les travailleurs (qu'ils soient ou non exclus du travail et qu'elle qu'en soit la durée) est une nécessaire exigence. Cette exigence, qui passe par un revenu qui ne saurait être inférieur à un SMIC nettement revalorisé pour accéder à une vie décente, passe également par la lutte pour l'accession à tous les moyens d'existence dont notre société est dotée.

L'accès aux logements, aux transports, à la santé, à la culture dont la formation fait partie intégrante, ne relève pas de l'assistanat. C'est un droit.

En l'espace de quelques années, le chômage est devenu une donnée économique et sociale établie et durable (pour parvenir au plein emploi d'ici l'an 2000, il faudrait créer 300 000 emplois chaque année). De mal provisoire et nécessaire il y a peu, il est vite devenu endémique avant d'être considéré comme incompressible et phénomène permanent.

Une politique massive de licenciements, avec ses corollaires de déqualification et de bas salaires, permet aujourd'hui aux entreprises de réaliser des profits énormes, revenant au niveau d'avant 1974, voire les dépassant. Résultat : sur les 2 600 000 chômeurs, 500 000 ne touchent actuellement aucune indemnité ; en fait, c'est entre 4 et 5 millions de personnes qui, chaque année, passent à l'ANPE et 2,5 millions survivent avec moins de 2 200 F par mois.

Ce formidable réservoir de main-d'œuvre, il s'agit pour l'Etat comme pour le patronat, non de le résorber, mais d'organiser et d'encadrer son exploitation, de le maintenir en état de constante

précarité. Après les TUC, SIVP, PIL, etc. le gouvernement lance deux nouveaux projets : le traitement économique du chômage et le revenu minimum d'insertion.

Le revenu minimum d'insertion que le gouvernement déposera à la prochaine session d'automne du Parlement existe déjà sous des formes diverses dans plusieurs pays européens. Ce projet gouvernemental se caractérise essentiellement par l'exclusion et la contrainte.

La contrainte s'effectue par des contreparties constituées systématiquement de travaux sous-payés et de stages bidons obligatoires, les organismes étatiques et sociaux remplissant conjointement les tâches du contrôle social.

Les jeunes de moins de 25 ans, la majeure partie des travailleurs immigrés, certaines catégories de paysans, les condamnés travaillant pour l'administration pénitentiaire, etc. seront exclus de ce revenu minimum d'insertion. Et en concédant une allocation dérisoire et non individuelle, ce sont même les quelques 500 000 bénéficiaires prévus que ce projet de loi exclut de toute réelle existence sociale. Il les condamne ainsi à demeurer dans le cercle indigne de la précarité, de la charité et de la surexploitation.

Dénonçant les insuffisances de ce projet de loi (exclusion, insuffisance et non-individualisation des montants, complexité de procédure, contrôle social organisant la surexploitation), des associations de chômeurs et précaires, des associations d'immigrés ou issues de l'immigration, des organisations syndicales se sont coordonnées autour de la revendication d'un revenu minimum garanti, pour un aménagement sensible de ce projet de loi.

Nous estimons que dans son principe cette initiative qui coordonne, dans le respect de leurs spécificités, des organisations

d'horizons différents, relève d'une démarche positive et nécessaire.

Mais deux raisons nous interdisent de nous associer pleinement à la campagne actuelle :

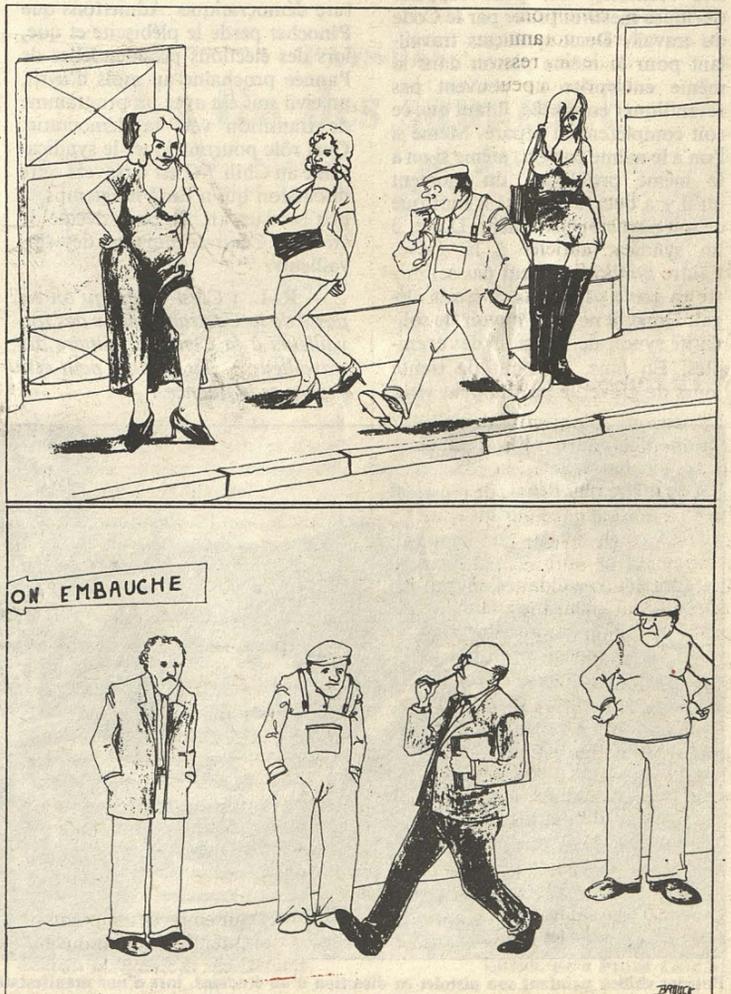
- la dynamique qui vise à constituer un groupe de pression démocratique axe sa lutte exclusivement vers la représentation parlementaire (députés, candidats aux cantonales) en laissant la porte ouverte à toutes sortes de négociations inacceptables qui, si elles tendent à améliorer le projet, ne rompent pas avec sa logique ;
- la revendication du SMIC comme base d'un revenu minimum pour toutes et tous, autour de laquelle s'organisent les associations de chômeurs et précaires les plus combattives n'est absolument pas retenue. La non-prise en compte de cette revendication centrale du mouvement des chômeurs et précaires qui se considère comme une composante du mouvement ouvrier, détermine plusieurs associations de chômeurs et précaires à ne pas accepter pleinement le texte de la campagne ou à l'amender localement.

Nous refusons que la gestion économique et sociale de la précarité multiplie les revenus de misère.

Nous refusons que soit banalisée l'exclusion au droit aux moyens d'existence. Ces moyens : logement, transport, santé, culture, etc. existent. Tous doivent en profiter.

Nous soutenons et soutiendrons les luttes engagées sur ces différents domaines allant dans le sens de la répartition égalitaire des richesses, de l'auto-organisation et de la coordination des associations de lutte, car seule l'égalité sociale, politique et économique peut garantir l'épanouissement et l'entière liberté de chaque individu.

Fédération anarchiste



CHILI

Pinochet veut se faire plébisciter !

— **Radio-Libertaire** : Il semble qu'après la répression, au bout de dix ans, le syndicalisme chilien commence à bouger.

— **Roberto** : A partir de 1973, la Centrale unique des travailleurs (CUT), complètement désarticulée par ses pertes et les gens en exil, a eu du mal à réagir. A partir de 1978, on commence à voir naître des organisations de base. C'est ce qu'on a appelé à l'époque la « rénovation syndicale ». C'est-à-dire que ces organisations syndicales ont commencé à mettre en question le syndicalisme vertical parce que l'expérience de la CUT antérieure à 1973 leur a laissé un très mauvais souvenir. On a vu tout un mouvement de revendications qui s'est développé à travers les organisations de base. Ce processus s'est développé très lentement.

En 1983, la même fédération des travailleurs du cuivre qui avait aidé à la chute d'Allende appelle à la première manifestation de protesta au Chili. C'est à partir de ce moment qu'on commence à revoir toutes ces organisations de base, c'est-à-dire qu'elles commencent à s'organiser et à se coordonner, qui existaient depuis 1978-1979. Et on voit naître le CNT, le « Commandement national des travailleurs ». Il voulait un peu jouer le rôle de la CUT. C'est-à-dire qu'on y trouvait des syndicalistes démocrates-chrétiens, socialistes, communistes... Cette mobilisation syndicale, les protestas de 1983 ont été prises à l'initiative des organisations syndicales, malheureusement six mois plus tard ce « Commandement national des travailleurs » était complètement récupéré par les organisations politiques.

Les organisations de base commencent à faire marche arrière, par rapport à ce type d'initiative, pour essayer un autre type de syndicalisme et un autre type d'organisation. Et c'est en 1984 qu'on voit naître le Mouvement syndical unitaire. D'autres organisations aussi ne voulaient pas du « Commandement national des travailleurs » parce qu'elles y voyaient un petit souvenir de la CUT, en 1973. Les organisations syndicales essaient de développer les luttes sociales parce que le Code du travail chilien est très restrictif. On peut rappeler quelques mesures prises par le Code du travail. Deux syndicats travaillant pour le même patron dans la même entreprise ne peuvent pas revendiquer ensemble, il faut que ce soit complètement séparé. Même si l'on a le même patron, même si on a le même problème, du moment qu'il y a deux syndicats il faut que ce soit négocié séparément. Donc, si un syndicat appelle à la grève, l'autre syndicat ne peut pas se mettre en grève parce que ce serait illégal. Donc, il ne peut y avoir de solidarité syndicale. C'est un des exemples. En plus, au bout de trente jours de grève, le patron peut virer

Le 5 octobre, les Chiliens seront appelés à se prononcer en faveur ou non du régime. En effet, le régime militaire du général Pinochet cherche à se faire plébisciter. L'opposition, politique et syndicale, a décidé d'attendre les résultats avant d'agir.

Du résultat du plébiscite dépend l'attitude de l'opposition, notamment syndicale, et son unité. Mais toutes les composantes de cette opposition ont-elles les mêmes objectifs ? Pour en débattre, l'émission de Radio-Libertaire « Chronique syndicale » (1) a invité Roberto, un militant chilien.

La rédaction

(1) Tous les samedis, de 11 h 30 à 14 h, sur Radio-Libertaire (89.4 MHz, en région parisienne).

tout le monde et reprendre d'autres gens qui n'ont pas de travail et les payer à un salaire moindre que celui auquel étaient payés les gens qui y étaient avant. Donc, c'est quelque chose de très difficile pour les gens, en ce moment, au Chili, que de faire une lutte syndicale un peu semblable à ce qu'il y a en Europe. C'est là que le mouvement syndical a perdu de sa force au niveau national, mais il est resté toujours présent au niveau régional et local. Il a passé les rênes de la lutte aux partis politiques, ceux qui ont essayé de dialoguer avec la junte militaire, qui se sont battus pour avoir des espèces de liberté dans les journaux, etc., choses qui ont parfois réussi. Et l'on retrouve en 1987 la proposition de Pinochet, on la connaissait déjà, c'est le plébiscite. Les organisations syndicales, complètement démantelées, ne veulent pas se fédérer dans une organisation centrale. Elles veulent garder une autonomie pour différents motifs et à cause d'expériences qu'on rappelait tout à l'heure. On laisse à nouveau l'initiative aux organisations politiques pour se préparer à la campagne du « non » au plébiscite qui aura lieu le 5 octobre au Chili. Mais, en même temps, les organisations syndicales commencent à se poser la question de savoir de quelle façon le syndicalisme pourrait soutenir une ouverture démocratique. Admettons que Pinochet perde le plébiscite et que, lors des élections présidentielles de l'année prochaine au mois d'avril, un civil soit élu avec un programme de transition vers la démocratie. Quel rôle pourrait jouer le syndicalisme au Chili ? C'est à travers cette discussion qui a duré longtemps, à peu près un an, qu'on a décidé de créer la Centrale unitaire des travailleurs.

— **R.-L.** : C'est-à-dire qu'on est passé de la Centrale unique des travailleurs à la Centrale unitaire des travailleurs. Tu peux peut-être expliquer la nuance ?

— **R.** : En 1973, une seule centrale regroupait tous les syndicats chiliens, la grande majorité en fait : quelques-uns n'en faisaient pas partie. Et à l'intérieur de cette centrale on voulait trouver une certaine homogénéité de fonctionnement syndical : ils préparaient les grèves... Il y avait très peu de discussions politiques. En général, la crise économique avant 1970, avant qu'Allende soit élu, était très forte. Donc, il y avait une certaine unité dans les revendications. Aujourd'hui, les gens ne veulent plus retrouver des organisations complètement verticales. Il y a toute une nouvelle génération de syndicalistes. La majorité sont des jeunes, entre vingt et trente ans. Les plus âgés, qui ont trente-cinq ans, sont très minoritaires par rapport aux jeunes.

Les jeunes n'ont plus envie d'entrer dans des magouilles politiques... Il y a une très mauvaise expérience et des souvenirs racontés par les anciens camarades syndicalistes. En même temps, il y a beaucoup de choses qui ont joué : Solidarnosc, qui a joué un rôle très important au Chili (...), les expériences du péronisme en Argentine et de nouvelles idées. Le vie économique est tellement dure que les gens ont commencé à s'organiser dans des organisations de base avec un principe autogestionnaire. Ça se reflète aussi au niveau syndical.

Aujourd'hui, les gens sont prêts à travailler dans l'unité. Et c'est pour ça que s'est créée en février la Centrale unitaire des travailleurs. On veut travailler ensemble, mais en gardant l'autonomie, les différences et le droit d'agir autrement. C'est-à-dire qu'on arrive à se mettre d'accord pour soutenir le « non » au plébiscite, cela ne veut pas dire que la CUT va donner des ordres verticaux, et que tout le monde va suivre aveuglément des décisions prises à un haut niveau.

— **R.-L.** : En gros, la CUT et les organisations de base souhaitent



être autonomes et faire fonctionner le fédéralisme ?

— **R.** : Le fédéralisme est forcé parce que le nouveau Code du travail oblige à rester seulement au niveau des fédérations, au maximum des confédérations. Mais les confédérations n'ont pas de pouvoir, c'est juste une question de représentativité. Donc, cette pratique du fédéralisme, les gens l'ont prise parce que c'était imposé par le système, mais en même temps ils ont commencé à lui donner un contenu vraiment intéressant (...).

— **R.-L.** : Le plébiscite a lieu le 5 octobre. Est-ce que la CUT ou des organisations qui ne sont pas affiliées ont pris des positions particulières ? Est-ce qu'on peut penser qu'avant le 5 octobre il y aura des grèves, une pression ?

— **R.** : Non, je crois que l'opposition en général, même les organisations de base, ne veut pas provoquer des incidents jusqu'au 5 octobre parce qu'elle ne voudrait pas donner de prétextes à Pinochet pour qu'il instaure à nouveau un état d'urgence, un état de siège. Il y a un espace de liberté qui n'a pas été gagné, c'est Pinochet qui est en train de le donner. Mais l'on voudrait garder cet espace de liberté. La déclaration faite par toutes les organisations syndicales et politiques appelle à garder un certain calme politique. Il y a quelques manifestations dans les bidonvilles avec des affrontements avec la police, mais c'est minoritaire. Là où il y a un problème, au niveau syndical et politique, c'est de savoir ce que l'on fait après.

Le problème est là : les organisations syndicales et politiques ont réussi à se mettre d'accord pour voter « non » contre Pinochet, mais elles n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un programme de transition vers la démocratie, et encore moins sur des mesures au niveau syndical, des salaires. Ils disent qu'il faudra améliorer la situation économique chilienne, mais ce sont des mots. Les gens ont besoin de mesures ou de projets pour y croire. Ce qui n'a pas été fait par les organisations politiques et syndicales. On commence à voir la division.

Quelques organisations contrôlées par la démocratie chrétienne disent qu'il faut attendre que le gouvernement prenne place, et qu'il faut voir au fur et à mesure avec celui-ci. D'autres organisations plutôt de base, un peu autonomes, proposent déjà un certain nombre de mesures : créer des emplois, nationaliser beaucoup de terres, etc. La réforme agraire a été complètement arrêtée en 1973. Ils ont rendu les terres aux anciens propriétaires. Maintenant, les organisations paysannes chiliennes voudraient une réforme agraire encore plus accentuée que celle qui a été arrêtée en 1973. Donc, ce sont des choses qui

seraient très difficiles à gérer pour le nouveau gouvernement. Il n'y a plus de sécurité sociale au Chili, il y a des mutuelles privées qui sont très chères avec le salaire qu'on a. Les gens ont des salaires très bas, ils ne vivent pas, ils survivent en ce moment. Donc, il faudrait des mesures économiques draconiennes pour essayer de pousser à court terme, créer des emplois et essayer de donner un niveau de vie plus décent. Les organisations de base sont prêtes à se battre pour ça. Elles sont prêtes à soutenir une ouverture démocratique, mais pas à n'importe quel prix.

Au sein de la Centrale unitaire des travailleurs chiliens, il y a deux tendances : les organisations syndicales encore contrôlées par les partis politiques, et la tendance autonome, « indépendante » comme on l'appelle au Chili, qui ne veut pas être dirigée par quelque organisation politique qui existe aujourd'hui au Chili.

— **R.-L.** : La tendance autonome est-elle majoritaire ?

— **R.** : Les « autonomes » sont largement majoritaires, mais pas forcément plus puissants. Comment manifester cette puissance ? Il n'existe pas de coordination des organisations autonomes. Elles poussent l'autonomie très loin. Si les organisations contrôlées politiquement, qui sont minoritaires, veulent imposer un système social-démocrate avec des mesures qui ne vont pas résoudre les problèmes, je crois qu'il y aura un besoin immédiat que les organisations autonomes s'organisent autrement qu'à travers la CUT. Il faudra créer une coordination plus importante au niveau national. Elle existe aujourd'hui au niveau régional. Il existe beaucoup de coordinations régionales de syndicats indépendants, mais ce n'est pas suffisant pour faire pression sur l'Etat et le patronat.

— **R.-L.** : Si les choses se passent bien au Chili, si on retourne vers plus de libertés civiles, on peut penser qu'un syndicalisme radical et des propositions peut se développer, voire prendre de l'ampleur.

— **R.** : Dans les médias et à l'étranger, on parlera toujours des organisations syndicales contrôlées politiquement. Et on parle très peu des organisations de base. Heureusement, elles sont majoritaires. Il faut qu'elles arrivent à faire pression pour qu'on parle aussi d'elles et, qu'au niveau international, on puisse être aussi solidaires avec elles et les reconnaître. C'est très important, pour faire pression sur un gouvernement, d'être reconnu. Il faut que les organisations syndicales se débrouillent pour trouver cette représentativité, tant nationale qu'internationale. C'est un long chemin à faire, et ça dépend des mesures que prendra le futur gouvernement démocratique.



Policier chilien pointant son pistolet en direction d'un étudiant, lors d'une manifestation contre la candidature de Pinochet.

BRÉSIL

Origines du mouvement anarchiste

B IEN que l'anarchisme au Brésil soit réapparu récemment, ses origines remontent, en fait, à plus d'un siècle. Les plus anciennes publications connues sont *O Anarquista Fluminense* (périodique datant de 1835), *O Grito Anarquial* (datant de 1848) et la feuille de Pernambuco (datant de 1860), *Anarquistas e a Civilização*.

A Rio Grande do Sul, Paraná, Santa Catarina, Pernambuco Rio de Janeiro et Sao Paulo, se trouvaient des socialistes fouriéristes, garibaldiens, mazziniens, telle

Maria Bederna, des anarchistes proudhoniens, bakouniniens et des communards de Paris venant chercher le refuge politique.

Le géographe et anarchiste, Elise Reclus, visita également le Brésil à la fin du 19^e siècle et écrivit un document monumental concernant ce pays. Cependant, ce fut le militant italien Arturo Campagnoli, un artisan joaillier (mort en 1944), qui fonda le mouvement anarchiste au Brésil. Arrivant à Sao Paulo en 1888, il fonda la colonie anarchiste

Guararenma avec des compagnons et compagnes russes, français, espagnols et surtout italiens, puis plus tard avec des Brésiliens.

Deux ans plus tard, fut créée, par Giovanni Rossi, la colonie Cecilia au Parana, expérience qui débuta en 1890 et dura quatre années, malgré la répression, les expulsions... et ceci jusqu'à sa suppression par le gouvernement des *fazendeiros* (propriétaires terriens). Plusieurs journaux anarchistes firent ensuite leur apparition en 1892 et 1898, certains en langue portugaise, d'autres en italien. Il y eut le 1^{er} congrès des travailleurs, à Rio Grande do Sul, avec la participation de deux centres anarchistes.

Lors des dernières cent années, le mouvement anarchiste au Brésil traversa plusieurs crises. Il réussit à avoir jusqu'à 4 journaux quotidiens, 10 hebdomadaires, des mensuels et des semestriels. Durant plu-

sieurs années, il n'y eut pas de publication, ni de possibilité de se réunir et parler librement.

En 1964, avec la dictature militaire, il y eut, paradoxalement, une période d'intense production de publications libertaires. Lors des 10 dernières années de fortes répressions (1970-1980), les recherches sur l'anarchisme et ses publications, les productions cinématographiques, les pièces théâtrales, les productions dramatiques pour la télévision devinrent l'un des sujets de débats dans les milieux bourgeois, et firent même l'objet de cours à l'université. Cela est sans doute dû au fait que toute recherche dans l'histoire du mouvement ouvrier brésilien montre une influence des traditions anarcho-syndicalistes bien plus grande que l'influence marxiste ou social démocrate.

En 1986, des groupes de Rio Grande do Sul commémorèrent le

centenaire des martyrs de Chicago et le 50^e anniversaire de la Révolution espagnole, ainsi que d'autres événements, tel l'assassinat de Francisco Ferrer. La Confédération ouvrière brésilienne (COB) a adhéré en 1988 à l'Association internationale des travailleurs (AIT). Parmi d'autres célébrations, il y eut celle de la grève insurrectionnelle de Sao Paulo de 1917. L'anarchisme n'est plus aujourd'hui marginalisé au Brésil, et il représente une force à considérer sérieusement.

Relations internationales

Cet article a été écrit à partir du livre d'Edgar Rodrigues : Les anarchistes italiens au Brésil. Il a été également publié dans Umanita Nova (journal de nos compagnons de la Fédération anarchiste italienne) et Black-Flag (journal des compagnons de la section anglaise de l'Anarchist Black Cross).

ESPAGNE

Avortement libre et gratuit : pourquoi ?

Pendant toutes les années de lutte pour la légalisation des contraceptifs, et pour nos droits à des relations sexuelles basées sur le plaisir et non sur la maternité, la lutte pour le droit à l'avortement faisait partie de nos préoccupations. Ainsi, nous avons obtenu ce qui nous aurait semblé impossible il y a dix ans : faire du droit à l'avortement libre un problème politique et social.

Nous sommes aujourd'hui des centaines et milliers de femmes obligées d'interrompre une grossesse non désirée. A peine 3% de ces femmes peuvent bénéficier de la loi du PSOE. Les autres doivent le faire clandestinement à l'intérieur du pays, parfois au risque de leur vie, ou encore dans un autre pays.

Devoir avorter est une preuve supplémentaire de ce que nous les femmes sommes opprimées et dominées ; la maternité n'est pas pour nous un choix, mais elle nous est imposée comme une obligation. Face à ceux qui déclarent défendre la vie (une vie remplie d'injustices sociales, de misère), partisans de la peine de mort et des dépenses militaires, nous affirmons que les femmes ont droit à une vie digne, sans devoir être soumises, agressées, opprimées, assumant d'une façon responsable la défense des enfants désirés et non imposés.

Nous dénonçons : les agressions récentes et continuelles au droit des femmes d'avorter, les détentions et les procès ; la loi restrictive du PSOE qui fait de l'avortement un délit et non un droit, tolérant l'attitude négative des médecins qui imposent leur morale réactionnaire contre les intérêts des femmes ; l'intention du gouvernement de résoudre, via la médecine privée, la pratique des avortements légaux, favorisant ainsi le « négoce » privé.

Nous exigeons : une éducation égalitaire, non sexiste, pour que les garçons et les filles connaissent leur corps (son fonctionnement et son contrôle) de sorte que la sexualité soit une source de plaisir, de communication et non de peurs, de traumatismes et de grossesses non désirées ; des centres d'information et de contraception dans le cadre de la santé publique dans tous les quartiers et dans les villages ainsi que le développement de la recherche sur les contraceptifs masculins ; le droit à l'avortement libre et gratuit remboursé par la Sécurité sociale ; l'arrêt des procès pour avortements ; l'amnistie de toutes les personnes inculpées et condamnées pour avortement.

Collectif de femmes d'Algesiras
« Solidaridad Obrera » n° 193 (juin-juillet 1988)



Une caisse de solidarité

Tous, sans exception, ont accès au service d'aide et d'assistance qu'offre la « Caja de Auxilios de Vendedores de Diarios y Revistas » (Caisse de solidarité des vendeurs de presse). Cette entité fut conçue, créée et soutenue par les crieurs de journaux eux-mêmes lorsque, aux environs des années 1920, ils en vinrent à s'organiser syndicalement.

Leurs services sont de première main. Pour ce qui concerne le secteur de la santé, ils sont à la hauteur, et même, pour certains, bien au-dessus en ce qui concerne la qualité et la quantité des organisations médicales collectives du pays.

Toutes les exigences de la médecine moderne sont entièrement couvertes. Des professionnels de très haut niveau, comme des médecins généralistes, des spécialistes en tous genres, des chirurgiens, des infirmières, des assistants, etc., octroient, selon les nécessités du patient : des lunettes, des prothèses diverses, des appareils orthopédiques, etc. Ils pratiquent également des opérations chirurgicales, même les plus complexes. Ils disposent également d'un service mortuaire.

Il convient de dire que « Caja de Auxilios » s'occupe de tout ce qui a à voir avec la « famille de la presse » depuis la naissance jusqu'au décès.

Solidarité ouverte

Aujourd'hui, en 1988, le budget mensuel que toute cette attention demande aux crieurs de journaux tourne à des chiffres oscillant entre 17 et 18 millions de nouveaux pesos. Comment arrivent-ils à obtenir cette somme importante d'argent, qui permet de couvrir toutes les dépenses que demandent les services qu'ils offrent ? La réponse pourrait se résumer en : « principe savant » et solidarité ouverte. Le principe savant est la mise en pratique de l'entraide. Concernant la solidarité, chacun apporte selon ce qu'il gagne et utilise ses droits selon ses nécessités. Chaque membre apporte selon

chaque journal qu'il vend. Celui qui vend plus apporte plus. En ce qui concerne les compagnons retraités, ceux-ci le font aussi selon leur pension mensuelle durant leur retraite.

Un autre élément important dont il faut tenir compte pour expliquer ce que nous qualifions de « phénomène de presse », c'est que l'organisation proscrit tout ce qui peut signifier bureaucratie inutile. Il ne coûte rien à « Caja de Auxilios » pour rendre effective la perception des apports des vendeurs. Les formes de distribution des journaux pour la vente rendent cela facile. Il s'agit d'un moyen pratique et sensé. Le « succursaire » rend l'argent avec lequel le vendeur paye ses journaux au chef des ventes, et ce dernier est chargé de séparer ce qui revient à « Caja de Auxilios », le déposant quotidiennement à celle-ci. Les « succursaires », comme les responsables des ventes sont membres de l'organisation, et ils font

leurs tâches de façon honorifique. De même, pour les membres de la commission directive, qui sont renouvelés ou réélus tous les deux ans.

Seuls sont employés ceux qui intègrent le groupe administratif (six personnes), le corps de santé (un responsable, des médecins, des chirurgiens, des spécialistes, des assistants, des infirmiers, etc.), soit au total 60 personnes.

En guise de résumé : la « Caja de Auxilios de Vendedores de Diarios y Revistas » représente une réalisation efficace authentiquement prolétaire. Libre de toute ingérence ou dépendance étatique, loin de tout goût de luxe.

En tant que référence et en relation à de possibles et souhaitables travaux de commentaires, nous pensons qu'elle mérite d'être considérée et étudiée.

« Opcion Libertaria » n° 7
(Montevideo)

PAYS-BAS

La fin des squatts ?

H OLLANDE, Nimègue. Depuis le début de cette année, une loi anti-squatt locale est appliquée dans la ville de Nimègue. Toute maison nouvellement squattée est immédiatement vidée de ses occupants. Nimègue, ville de l'est de la Hollande, a souvent été utilisée comme un champ d'expérience d'une nouvelle stratégie de l'Etat. En effet, dans cette ville, beaucoup de radicaux se battent sur différents sujets, et elle est considérée comme la seconde ville des squatts de Hollande.

La stratégie de l'Etat est claire. Essayer de nouvelles mesures de répression sur une partie du mouvement, puis, l'étendre au reste du pays, créer des divisions au sein du mouvement de résistance, criminaliser ses organisations...

Dans les grandes villes hollandaises, la restructuration urbaine est en marche, et ce spécialement dans les quartiers populaires, brisant par là les organisations et structures de quartier — dites incontrôlables —, les centre-villes sont envahis d'immeubles à bureaux, d'hôtels pour touristes, de quartiers d'affaires. D'un côté, les structures qui existent dans les quartiers sont détruites, de l'autre, le centre devient invivable et inhabitable.

Dans de nombreuses villes européennes, les quartiers portuaires sont visés sous prétexte de réaménagement. A Londres, Hambourg, Amsterdam, entre autres, boulevards et centres d'affaires sont planifiés ou déjà construits. Nimègue fait partie de ces villes : hôtels, parkings, casinos remplacent les espaces habitables (les squatts par exemple). Le mouvement squatter de Nimègue résiste à ces plans en se battant contre la loi anti-squatt, contre le conseil municipal, les promoteurs immobiliers.

La Hollande, connue jadis pour ses nombreux squatts, se voit peu à peu entrer dans l'époque de la normalisation européenne, et le phénomène semble s'accélérer. Nous assistons à la naissance d'une Hollande compétitive pour préparer l'échéance de 1993, et comme ailleurs le nombre des gens à la rue augmente... Il faudra pourtant un jour se décider tous à sortir de nos pointillés nationaux, rassembler à une échelle plus vaste nos problèmes, nos craintes et nos espoirs. A quand un internationalisme en dehors et au-delà des nations ? A quand la solidarité planétaire ?

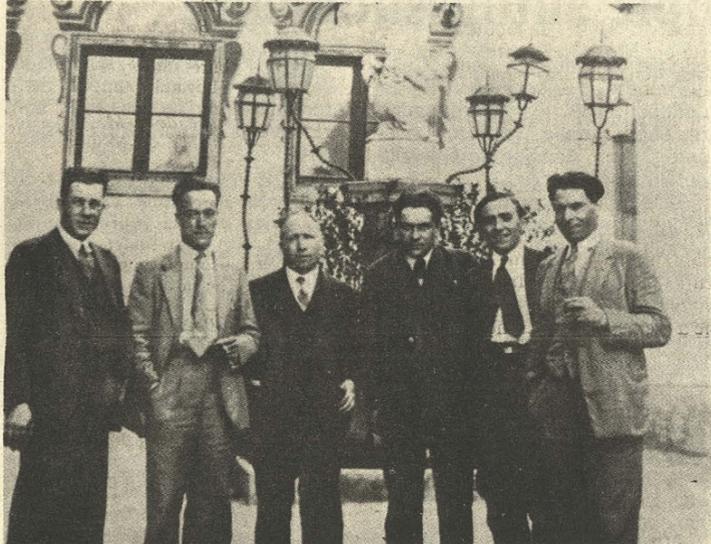
Relations internationales
(infos. de « Front Line »)

LOUIS LECOIN

100^e anniversaire de sa naissance

Louis Lecoin

C'EST le 30 septembre 1888 que naquit Louis Lecoin. A l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance, nous dédions les lignes qui suivent à celui qui reste dans nos cœurs le « Vaillant Louis Lecoin » ; celui qui ne ménagea jamais sa peine dans le rude combat qu'il mena pour le respect de la dignité humaine. Avec tous les amis de « Petit Louis », nous rendons hommage à l'homme qui milita toute sa vie pour la liberté et la justice.



Photographie prise à Barcelone en 1931, Vivancos, Garcia Olivier, Lecoin, Pierre Odeon, Ascaso et Durutti.

L'anarchie compte des militants hors du commun. Profondes personnalités capables de mobiliser les foules, de changer le cours des événements, Louis Lecoin fut un de ceux-là. Avec Louis, ce petit berrichon têtue (il était natif de Saint-Armand-Monrand, dans le Cher), pas question de parler de société du spectacle ; il faisait tout simplement dans la « revendication humanitaire à l'état pur ». Il fut de ce fait bien souvent dépeint comme un « possibiliste ». D'aucuns le disaient réformiste ; mais cela venait bien souvent de la part de « révolutionnaires » qui ne lui arrivaient pas, malgré sa petite taille, à la cheville.

Louis Lecoin est à lui seul un « mouvement ». Après Blanqui, c'est lui qui totalise le record de l'emprisonnement politique en France : quatorze ans passés sous les verrous ! Avec son mètre cinquante et un, à un centimètre près il n'aurait jamais été soldat, et c'est ainsi qu'il devint tout « naturellement » le leader des antimilitaristes. Possédant son seul certificat d'études, il fut correcteur d'imprimerie après avoir été tour à tour jardinier, manoeuvre dans le bâtiment, cimentier et même clochard. Voilà qui donne bien sûr une réalité concrète à la lutte des classes ! Et pour ce qui est de cette dernière, notre regretté camarade savait de quoi il parlait.

Syndicaliste fidèle, il fut membre du vaillant syndicat CGT des correcteurs d'imprimerie et, comme le veut la tradition, il mourut sa carte syndicale dans la poche, à jour de toutes ses cotisations. Vie bien remplie s'il en faut, toujours sur la brèche, difficultés, déconvenues, joies aussi, une femme allait partager tout cela avec lui : Marie Morand. Fille d'un militant anarcho-

syndicaliste, terrassier de son métier, sœur de la compagne du camarade Libertad, elle avait de qui tenir ! Elle travaillait aux PTT, toujours accueillante dans le pavillon de Verrière, à Antony, avant que tous deux ne partent dans le Midi. Elle sut toujours prodiguer à tous les camarades la grande fraternité. Après son décès, survenu à la suite d'un accident cardiaque, Louis Lecoin remonta à Paris pour lancer ses campagnes pour l'objection de conscience, l'*Espagne libre* et contre l'esclavage.

L'homme d'action

Laissons la parole un court instant à Petit Louis ; il écrit dans *Le cours d'une vie* (1) : « En août 1921, je fus délégué au congrès de la CGT qui tint ses assises à Lille. J'y allais armé, car le bruit courait que les inscrits maritimes assureraient un brutal service d'ordre. Bien m'en prit. La première séance débutait à peine qu'une quarantaine d'individus, bravi de Rivelli, munis de matraques, manifestèrent leur intention d'expulser tous ceux qui

désapprouvaient les dirigeants cégétistes. Surpris par cette brusque attaque, les représentants des syndicats révolutionnaires lâchèrent pied ; encore un peu et nous allions être jetés dehors. Je montais sur une table, face aux assaillants, sortant mon revolver, je tirais en l'air trois ou quatre fois, braquant mon arme, après chaque coup de feu, sur les inscrits maritimes qui reculèrent. Nous ne connaissons pas le ridicule d'être expulsés du congrès par des réformistes ». Après tout cela Lecoin eut droit à la parole et prononça un discours pacifiste au nez et à la barbe de Léon Jouhaux et de sa clique, tous syndicalistes de guerre. Et dire que certains aujourd'hui présentent notre camarade comme un non violent intégral ! Il était contre la guerre et les conflits, mais il ne se laissait pas marcher sur les pieds ! C'était un pacifiste comme on n'en fait plus ; devant la mollesse des oppositions syndicales aujourd'hui, cela laisse rêveur.

Continuons notre lecture. Quelques pages plus loin, Louis Lecoin note encore : « Poincaré, chef du gouvernement, décida que dorénavant, les anarchistes qui auraient à purger une condamnation pour délit de presse ou de parole ne seraient plus admis au bénéfice du régime politique (...). Deux camarades et moi en décidâmes autrement. Nous publiâmes sous nos trois signatures un papier d'une extrême violence qui, inmanquablement devait être poursuivi. Voici qu'elles en étaient les conclusions : "dussent-ils encourir l'emprisonnement au régime de droit commun, les anarchistes poursuivent leur saine propagande. Ils continueront à dire que Cottin (2) est le plus

vaillant des hommes de notre époque, et à regretter de ne pas avoir le courage de l'imiter. Ils mettront tout en œuvre pour obtenir sa libération et l'arracheront de vos sales pattes. Ils continueront d'affirmer, monsieur Poincaré, que vous êtes le plus répugnant bonhomme de ce temps et que vous êtes souillé du sang de quinze millions d'hommes morts de votre guerre » ».

Seul Lecoin tint le coup. Il fut emprisonné et fit la grève de la faim. Devant les nombreuses protestations et la mobilisation de l'opinion publique, le gouvernement fléchit. Lecoin fut finalement conduit au quartier politique, où il tira six mois de prison. Ce rétablissement du régime politique bénéficia non seulement aux anarchistes, mais aussi, et cela est plus drôle, à l'extrême droite et à l'extrême gauche.

L'affaire Sacco-Vanzetti

Lorsque survint l'affaire Sacco-Vanzetti, ces deux italo-américains assassinés pour délit d'opinion, Louis Lecoin se démena avec véhémence contre leur exécution. Dans le même temps, il prit la défense d'Ascaso, Durutti et Jover (3) qui devaient être extradés. S'il mettait en veilleuse le comité du droit d'asile qui avait été fondé pour les trois Espagnols, du même coup il aurait été l'objet de critiques de la part des Espagnols ; et s'il paraissait délaissier le comité Sacco-Vanzetti, les Italiens s'en seraient affectés. Pour corser le tout, Lecoin dut aussi tenir compte des « purs et durs », ceux qui ne voulaient pas tirer les sonnettes. La réaction de Petit Louis fut immédiate : « Si un bon révolutionnaire doit demeurer insensible à la souffrance qu'il voit ou devine, je suis un mauvais révolutionnaire car ce n'est pas moi qui souhaiterai jamais que les régimes abhorrés accumulent plus d'horreurs pour pouvoir rassembler plus d'arguments contre eux ». Dans ces quelques lignes, c'est tout Lecoin qui parle !

L'Espagne dictatoriale réclamait l'extradition d'Ascaso, de Durutti et de Jover, les accusant d'attentats politiques. De plus l'Argentine les réclamait aussi. Lecoin obtint leur libération. Il avait fallu convaincre la Ligue des droits de l'homme. C'était elle qui ouvrait toutes les portes. Victor Basch, son président, demanda à Lecoin : « Dites-nous la vérité ! Dites-nous s'ils sont coupables... N'engagez pas la ligne si vous n'êtes pas sûr de leur innocence ». Ils sont ainsi nos braves humanistes, il faut toujours les convaincre !

Le comité du droit d'asile devenait une force, l'extradition d'Ascaso, Durutti et Jover une affaire d'Etat. Ne voulant pas laisser à Lecoin toute la peine de cette campagne, les « trois mousquetaires », c'est ainsi qu'on appelait nos Espagnols, firent la grève de la faim. Cela fit un tel tintamarre à la chambre des députés, que le gouvernement envoya un émissaire à Louis Lecoin en lui demandant : « Alors Lecoin, que voulez-vous exactement ? La chute de Poincaré ? », « Non, répondit celui-ci, je veux la libération d'Ascaso, Durutti et Jover ». Quel événement ! Ils furent tous libérés.

Dans le même temps, les camarades avaient apporté à Sacco-Vanzetti un appui de tous les instants. La Ligue des droits de l'homme entreprit des démarches, des meetings dans tous les pays. A Paris, Lecoin se démena, rien n'y fit, les deux Italiens furent électrocutés.

Lecoin revêtit l'uniforme de l'American Legion, et alla protester dans une de ses réunions où le gouvernement français avait été invité. Il cria très fort « Vive Sacco-

Vanzetti ». Il fut de nouveau incarcéré et inculpé pour « apologie de faits qualifiés de crimes ». Maîtres Henry Torrès et Lazurik lui accordèrent leur assistance, il ne resta « emplacardé » que sept jours. Paris connut d'énormes manifestations pour protester contre le crime des autorités américaines. Le journal *L'Humanité* revendiqua les exécutés comme deux des leurs ! Les communistes récupèrent toujours tout.



Marie Lecoin (1954).

A la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, Petit Louis rédigea un tract « Paix immédiate » ; pour celui-ci, il quémenda des signatures du monde des arts et des lettres qu'il plaça en bas de son texte. Ce dernier lui valu d'être « fait aux pattes » et beaucoup le laissèrent choir en affirmant au juge que Louis Lecoin les avait trompés. Cela lui coûta fort cher, et il dut se résigner à ne plus accorder son estime à certains. Il fut emprisonné un bon nombre d'années et libéré en 1943.

L'objection de conscience

Après le décès de sa compagne, Louis Lecoin est de retour à Paris. C'est l'époque de la malheureuse guerre d'Algérie. Il laisse à Louis Dorlet son excellente revue *Défense de l'Homme*, qui suivit son bonhomme de chemin jusqu'en 1970. De son côté, il va publier d'entrée l'hebdomadaire *Liberté*, afin de soutenir sa campagne pour la reconnaissance du statut de l'objection de conscience.

A cette époque-là, croussaient en prison des objecteurs, pour la plupart religieux. Au bout de plusieurs années de campagne, Louis obtint la libération des objecteurs ayant plus de cinq ans de prison. On vit sortir de taule Saguené, quatorze ans de prison ; Couly, huit ans de prison ! En tout neuf jeunes garçons à qui on avait enlevé la liberté.

La campagne traîna en longueur avec cette foutue guerre coloniale.

Certains disaient à Lecoin : « tant qu'il y aura un conflit, tu n'obtiendras rien ». Ceux qui avaient été libérés étaient presque tous des Témoins de Jéhova ; ils remercièrent Lecoin. Le statut obtenu, la secte prit position : elle engageait ses adeptes à le refuser, ne voulant en rien être redevable aux anarchistes ! Après avoir trop attendu, de promesse en promesse, le général de Gaulle renvoyait aux calendes grecques le statut, dont la rédaction d'un projet avait été confiée à Lecoin, Nicolas Faucier et Albert Camus, Lecoin décida finalement d'entamer une grève de la faim jusqu'à l'obtention du texte. Le soutien vint difficilement. Heureusement, il y avait le *Canard enchaîné*, sans lequel Lecoin n'aurait rien obtenu.

La grève de la faim dura vingt-deux jours, à soixante-quatorze ans ! Finalement, le gouvernement céda. Le projet devait être déposé à la chambre. Il fut en fait déposé, amendé, discuté, traficoté, le sieur Debré s'en donna à cœur joie.

Lecoin était dans l'aquarium le jour de la grande magouille, avec quelques amis. Ils protestèrent énergiquement, mais que faire ? Le statut était là, boîteux. A nouveau, Pompidou l'amenda. Une loi fut votée, qui interdisait à quiconque d'en faire de la réclame et de la divulguer. Encore actuellement le service civil « réservé » aux objecteurs fait le double de temps du service militaire. Tout cela est anti-constitutionnel, absolument dément !

Une vie bien remplie

Louis Lecoin vécut encore quelques années, s'occupant de divers comités : *L'Espagne libre*, l'anti-esclavagisme et le désarmement unilatéral...

Le 21 juin 1971, mille personnes assistèrent à ses obsèques au Père-Lachaise, où il fut incinéré. Sa famille, tous ses amis étaient là, même Yves Montand, un instant pacifiste et aujourd'hui en route vers la guerre des étoiles ! Au-delà des difficultés, Louis Lecoin a été un de ceux qui n'a jamais renoncé. Son engagement, son combat demeurent un exemple pour tous. Sa vie bien remplie a été celle d'un homme libre.

Paulo CHENARD

- (1) *Le cours d'une vie, Louis Lecoin.*
- (2) *Anarchiste ayant tiré sur Poincaré.*
- (3) *Militants anarchistes espagnols.*

BIBLIOGRAPHIE

Ecrits de Louis Lecoin (48 F)
Le cours d'une vie, Louis Lecoin (60 F)

Louis Lecoin et le mouvement anarchiste, Sylvain Carel, *Volonté anarchiste* (25 F)

Ces ouvrages sont disponibles à la librairie du Monde libertaire.



Louis Lecoin dans son bureau en juillet 1965.

NOTE DE LECTURE

« Les cahiers au feu », de C. Baker

RÉQUISITOIRE impitoyable contre l'école, agréable à lire (ce qui ne gêne rien), agrémenté d'interviews et d'enquêtes sur les motivations et la situation socio-professionnelle des parents ayant fait le choix de la non scolarisation (ce qui n'a rien à voir, disons-le au passage, avec le préceptorat), bourré d'adresses utiles (coordonnées de « l'École en bateau », de la « Baleine blanche », etc.), le dernier ouvrage de Catherine Baker (1) ne peut laisser indifférent.

On y découvre au fil des pages des adultes et des mômes insoumis à

l'école obligatoire (qui ne l'est d'ailleurs pas sur le plan juridique) et persuadés que l'école (même rénovée, expérimentale, parallèle ou alternative) n'est qu'un obstacle au goût d'apprendre. C'est ainsi que Catherine Baker ne prône à aucun moment une nouvelle théorie de l'enseignement. Pas de méthodes pédagogiques plus efficaces, mais une réflexion profonde sur la liberté de l'enfant et la volonté individuelle ! Oui ou non, l'enfant est-il un individu ? Qu'en est-il de la fameuse « socialisation nécessaire des enfants » ? Autant de questions sous-jacentes qui, dans ce monde de

plus en plus soumis aux comportements de masse, apparaissent capitales...

Libertaire, Catherine Baker (2) aime à citer Stirner et s'étend sur les expériences entreprises par le mouvement anarchiste et anarcho-syndicaliste au début du siècle (Bourses du travail, communautés scolaires de Hambourg, Cempuis, La Ruche, Francisco Ferrer, etc.). Regrettons néanmoins les jugements hâtifs (c'est le moins que l'on puisse dire) qu'elle porte à plusieurs reprises sur la Fédération anarchiste. Catherine Baker semble en effet ignorer le fonctionnement anti-autoritaire, pluraliste et fédéraliste d'une organisation telle que la nôtre. Car il existe en effet des camarades de la Fédération anarchiste se réclamant de l'éducation libertaire, mais ne remettant pas en cause la notion d'école (ce qui est tout à fait leur droit), il existe aussi des groupes et des individus visant à la déscolarisation de la société. Idem sur le plan des pratiques ! Les uns travaillent au sein de l'institution scolaire en essayant de faire bouger les choses là où ils sont (pédagogie Freinet, inter-culturalisme, écoles ouvertes, GFEN, etc.), les autres tentent de vivre autrement en dehors de l'institution (crèches parentales, écoles parallèles, lycées autogérés, lieux de vie, etc.).

La Fédération anarchiste n'est pas une organisation monolithique. C'est un lieu de débat et de con-



frontation ayant pour vocation de rassembler en dehors de tout sectarisme, de tout dogmatisme. Ceci dit, précisons que la grande majorité des anarchistes s'accordent sur le long terme, à savoir — dans le cadre d'une société libertaire — la nécessaire disparition de l'école (ou de tout autre lieu clos et spécialisé) au profit d'une multitude de lieux globaux et ouverts, en prise directe sur la vie et réunissant (selon les souhaits de chacun) enfants, parents et adultes de façon non institutionnelle (3). Cette position n'est d'ailleurs pas sans rejoindre l'idée des « réseaux d'enseignement mutuel » dont parle Catherine Baker dans son livre.

Souvent cruelle avec les enseignants, lucide vis-à-vis des écoles alternatives, éprise de liberté avant tout, respectueuse des enfants et de leurs droits, partageant leurs rêves, leurs jeux, leur tendresse et, tout simplement, leur envie de croquer la vie à pleines dents, Catherine Baker

nous offre donc un livre tonique et bien argumenté dont la conclusion elle-même (une citation d'Etienne de La Boétie) est tout un programme (4).

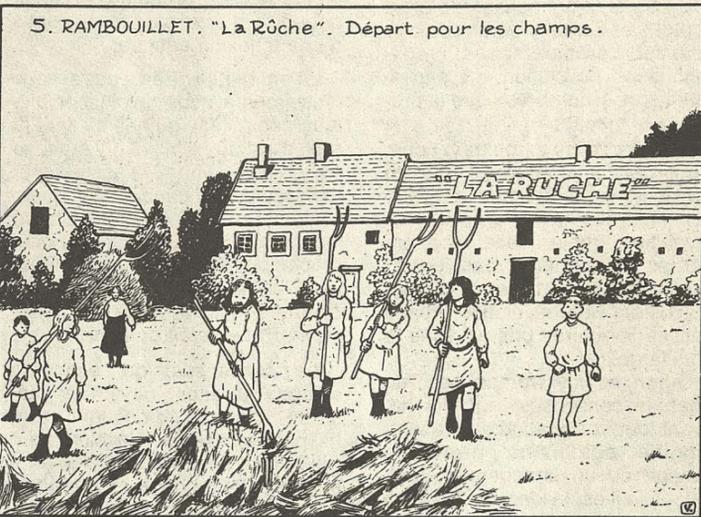
Eric DUSSART

(Gr. Benoît-Broutchoux de Lille)

(1) Les cahiers au feu, Editions B. Barrault, 1988, 460 pages, 120 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.
(2) Catherine Baker a déjà publié Les contemplatives (Stock), Balade dans les solitudes ordinaires (Stock) et Insoumission à l'école obligatoire (B. Barrault).

(3) Cf. l'article de J.-M. Reynaud paru dans le n° 333 du Monde libertaire.

(4) « Soyez résolu de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous poussiez ou ébranliez le tyran, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand chose à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre » (Etienne de La Boétie).



S. RAMBOUILLET. « La Ruche ». Départ pour les champs.

CINÉMA

« La Lectrice »

« CACHANT mon con d'une main, il se branlait très voluptueusement de l'autre et il se déchargea en attirant à lui mon anus avec tant de violence, en le chatouillant si lubriquement que je partageai son

extase... Sade et Miou-Miou, qui lui prête sa voix. Quand elle lit Maupassant, mon regard s'aventure sur le haut de ses cuisses et s'évade au détour des mots. Derrière une virgule rebelle, j'aperçois l'eau d'une source qui s'échappe

de mes doigts. Déjà, je tourne la page. Tolstoï, Prévert, Histoire du cheval, elle lit... « Maintenant la guerre est finie / et le vieux général est mort / est mort dans son lit / mort de sa belle mort / mais moi je suis vivant et c'est le principal / bonsoir / bonne nuit / bon appétit mon général ». La veuve rouge d'un autre général écoute la lecture de Marx. Un PDG s'endort sur Duras.

Dans le livre de Raymond Jean, La Lectrice, Constance découvre l'histoire de Marie, lectrice professionnelle. Constance (Miou-Miou) devient Marie et nous raconte ses aventures. On voyage avec elle entre les mots des auteurs qu'elle a choisis, on rencontre d'autres personnages, des lecteurs par procuration, ses clients (Maria Casarès, Léo Campion, Pierre Dux, Patrick Chesnais, Bérangère Bonvoisin...). C'est une déambulation entre les lectures du plaisir et les plaisirs de la lecture que nous propose Michel Deville dans ce nouveau film.

Michel Deville est un lecteur. Il aime les mots. Il aime jouer avec eux. Il jongle avec l'expression. Il faut se souvenir par exemple des dialogues délicieux de ses deux précédents films, Le Paltoquet et Péril en la demeure. De la même façon qu'il passe d'un mot à l'autre ou d'un auteur à l'autre, Michel Deville déplace intelligemment sa caméra entre les décors de Thierry Leproust et la musique de Ludwig van Beethoven. Ces qualités font de Deville un des cinéastes les plus essentiels de notre époque.

Pour emprunter également à Raymond Jean, je dirais que Michel Deville a réussi (encore une fois) à filmer la Poétique du désir. Enfin, en donnant à Miou-Miou le rôle de La Lectrice, il permet à cette actrice de faire un retour étonnant au cinéma.

Pascal DIDIER

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 29 septembre

« Enlirez-vous » (16 h à 18 h) : avec comme invitée France Huser (« Les lèvres nues », Seuil).
« Les fruits de la passion » (19 h 30 à 20 h 30) : avec comme invité Christian Lehmann.

Vendredi 30 septembre

« L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : le bicentenaire de la Révolution, pourquoi ? Comment ? Contexte politique et social. Comparaison avec le centenaire. Avec comme invités Michel Vovelle, Thierry Paquot et Georges Bensoussan.

Samedi 1^{er} octobre

« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : Larry Portis parlera de son livre, « Les classes sociales en France 1789-1989 », avant de participer au Forum qui aura lieu à 16 h à la librairie du Monde libertaire.
« De bouches à ortels » (14 h 30 à 16 h 30) : avec comme invités Serge Utgé-Royo et Marie-Josée Vilar.

Mardi 4 octobre

« Le magazine pour rire » (16 h à 18 h) : avec Serge Utgé-Royo en direct et en public de l'Auvergnat (89, rue Amelot, 75011 Paris).

Mercredi 5 octobre

« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : Ginette Scandrani et les femmes canaques.

Gala de soutien à Radio-Libertaire et au « Monde libertaire »

Serge Utgé-Royo et Marie-Josée Vilar font partie de ces artistes que les auditeurs de Radio-Libertaire connaissent bien. Vous pourrez les retrouver le lundi 3 octobre, à Paris, pour un gala de soutien au Monde libertaire et à Radio-Libertaire.

Ce spectacle aura lieu au TLP-Déjazet (1), à 20 h 30. Dépêchez-vous de réserver vos places (2) car, pour cette huitième année qui commence pour Radio-Libertaire, l'ambiance sera chaleureuse et la salle bien pleine.

La rédaction

(1) TLP-Déjazet : 41, boulevard du Temple, 75003 Paris (tél. : 42.74.20.50).
(2) Réservation des places au TLP-Déjazet et à la librairie du Monde libertaire : 145, rue Amelot, 75011 Paris (tél. : 48.05.34.08). Le prix des places est de 90 F et de 70 F pour les porteurs de la carte d'auditeurs de Radio-Libertaire ou d'un bandeau d'abonné du Monde libertaire.

Quoi de neuf à la librairie du Monde libertaire ?

- L'état du monde 1988-1989, annuaire économique et géopolitique mondial, Editions la Découverte, 633 pp. 130 F
- Anarchistes au combat, réflexion sur la défense de la révolution, Editions Partage Noir, 40 pp. 15 F
- Mourir idiot, Yves Gibeau, par l'auteur d'Allons z'enfants, Calmann Levy, 285 pp. 98 F
- Dans la peau d'un Chinois, Marc Boulet, Barrault, 188 pp. 178 F
- Instituteurs 1987. La révolte, Bernard Brillant-Frédéric Chemery, EDMP, 62 pp. 60 F
- Homo sportivus, Philippe Simonnot, réflexions sur la place du sport dans nos sociétés, Gallimard, 194 pp. 82 F
- Les déclarations des droits de l'homme de 1789, textes réunis et présentés par Christine Faure, Payot, 387 pp. 140 F
- Déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire, Alan Forrest, Editions Perrin, 326 pp. 150 F
- La Révolution française et les pauvres, Alan Forrest, Editions Perrin, 283 pp. 135 F
- Auto-Psy, Brouck, découvrez les dessins de Brouck, collaborateur régulier du Monde libertaire, il publit son deuxième album, 70 pp. 60 F
- Commentaires sur la société du spectacle, Guy Debord, Editions Gérard Lebovici, 97 pp. 80 F
- L'urgence d'aimer, Sara Alexander, poète, Sara Alexander est israélienne, son recueil est dédié à ses frères palestiniens, L'Harmattan, 60 pp. 50 F
- L'Unique et sa propriété, Max Stirner, un grand classique enfin réédité ! L'Age d'homme. 160 F
- Pourquoi non en 1987 ?, par Paul Nicolleau, insoumis à l'armée, Edition Le Goût de l'être, 73 pp. 30 F

RECOMPOSITION DU CHAMP POLITIQUE

L'ouverture... combien de divisions ?

A PREMIÈRE vue, la recomposition politique qui est en train de s'amorcer, via les mamours d'un PS ventripotent et d'un centre délicieusement arbitral, semble aujourd'hui aller de soi. Un peu d'eau dans le vin des premiers, un peu de vin dans l'eau bénite des seconds, modérés de tous les pays politiques unissez-vous et les veaux de la planète pédalo et galère seront bien gouvernés !

Et c'est vrai que l'axe socialo-centriste qui est en train d'émerger n'étonne guère. Mieux, il intéresse ! Car depuis le temps qu'on nous rabâche, à grands coups de bon sens populaire, que les idéologies pourrissent tout en posant dogmatiquement des barbelés dans l'infinie prairie des compétences. Alors, pour une fois que nos politiciens mal aimés daignent s'éloigner des télescopes idéologiques pour chausser les humbles bécasses du « management », qui s'en plaindrait ? Une telle recomposition politique n'est-elle pas porteuse de décrispation, de paix sociale, d'ordre et de sécurité ?

Une telle recomposition politique ? Quand on y regarde de plus près, en effet, force est bien de se demander si la recomposition en cours à travers l'ouverture n'exhale pas quelques senteurs aigrelettes du genre de celles qui montent de toutes les décompositions. Comment qualifier autrement non seulement la marginalisation du PCF ou le déséquilibre PS-PCF, mais également la fin même de l'idée de gauche ? La fin du socialisme comme symbole politique ? Et comment qualifier autrement non seulement la division de la droite en trois forces équivalentes (RPR, UDF-centristes, Front national), mais également la fin même d'un concept de droite aujourd'hui éclatée en droitières civilisées, droitières ouverts, droitières fermés et droitières extrêmes ?

Bien évidemment, il n'est pas dans mon propos de pleurer sur cette fin de la gauche et de la droite. Comme dit le proverbe, le cadavre des ennemis sent toujours bon. Mais est-ce pour autant dire que cette recomposition-décomposition est sans incidence fondamentale sur le déroulement de la lutte des classes ou, mieux, qu'elle puisse être d'un intérêt quelconque pour la révolution ?

Mitterrand destroy ou le syndrome Tonton !

Ici et là, il n'est pas rare d'entendre que la recomposition-décomposition du champ politique, qu'il s'agisse du déclin du PCF, de l'implosion de la droite civilisée, de la naissance du socialo-centrisme ou de la montée en puissance de l'extrême droite, relève pour l'essentiel du conjoncturel, ou bien même du machiavélisme mitterrandien. Après tout, l'Union de la gauche pour plumer la volaille communiste, la bienveillance à l'égard de l'extrême droite pour désunir la droite et la mise au « four » consensuelle du pâté de cheval et d'alouette socialo-centriste (un cheval socialiste et une alouette centriste), tout cela n'est-il pas l'œuvre du démoniaque Tonton ? Tout cela ne fait-il pas partie d'un plan ? D'une stratégie ? Et donc, une fois Dieu atteint par la limite d'âge ou rappelé à l'ordre par un diabolin impatient de lui faire connaître les

Depuis déjà quelques années c'était dans l'air. En filigrane des grandes et des petites manœuvres se déroulant sur l'échiquier politique.

Un jour on voyait la reine blanche cohabiter avec le roi noir, les pions roses blêmir à petites touches de maquillage clair-de-lune, et les cheveu-légers du consensus montrer leurs fesses à leurs collègues de la perchonnerie. Le lendemain, c'étaient les cavaliers bruns de l'apocalypse qui surgissaient brutalement de l'urne, tandis que « l'establishment » dérivait à la recherche de son âme et que la quadrichromie dominante tournait à l'arc-en-ciel. Le surlendemain...

Bref, c'était patent, il se passait quelque chose au royaume du gang des quatre. Un drôle de vent soufflait sur le damier d'une confrontation politicienne jusque-là si bien réglée d'immuabilité.

Aussi, quand dans la foulée de la diagonale du fou présidentiel et législatif, l'ouverture fit brusquement son apparition au firmament du surréalisme idéologique, personne ne fut véritablement surpris. Et pourtant !

J.-M. R.

délices de l'enfer, les choses ne vont-elles pas se remettre en place toutes seules ?

Ben tiens ! Certes, François Mitterrand a été, et est toujours, le chef d'orchestre incontestable de ce processus de recomposition-décomposition. Diviser pour régner est une devise qu'il a fait sien depuis longtemps, et tant pis si, pour ce faire, il faut aller jusqu'à sponsoriser le Diable. Mais qui aujourd'hui peut sérieusement affirmer que l'histoire des hommes se résume à celle d'un homme, fût-il Dieu ?

Restructuration capitaliste et consensus

Depuis une dizaine d'années, le système capitaliste s'est engagé, au plan international, sur la voie d'une restructuration sans précédent. Deux grandes séries de causes l'ont conduit à adopter cette attitude.

La première découle de l'apparition sur le marché international d'un certain nombre de pays en cours de développement. En effet, qu'il s'agisse de l'Asie du Sud-Est ou du Brésil, ces pays ont réussi, grâce à des coûts de main-d'œuvre « dérisoires » et à une politique favorisant les investissements étrangers, à menacer sérieusement les pays occidentaux dans certains secteurs industriels traditionnels (textiles, construction navale...). Et face à cette concurrence, les pays occidentaux ont dû tout à la fois moderniser et restructurer un certain nombre de leurs industries traditionnelles, abandonner purement et simplement les « canards boiteux », et investir massivement dans les industries dites de l'avenir (télématique, informatique, électronique, communication, aérospatiale...). Or, ce triple repositionnement coûte extraordinairement cher en argent et au plan social, car, c'est un fait, la modernisation des industries traditionnelles, comme, bien sûr, l'abandon de certaines de ces industries, débouchent sur des suppressions d'emplois massives. Et comme,

dans le même temps, les industries de l'avenir sont peu créatives d'emploi et, pire, contribuent (en particulier dans le secteur tertiaire) à comprimer féroceement les effectifs, le bilan final n'est guère brillant.

La seconde série de causes ayant amené le capitalisme à se restructurer réside tout simplement dans la marche forcée (issue de la logique même du capitalisme) vers la mondialisation de la production, et donc vers une nouvelle division internationale du travail. Terminée, en effet, l'époque des protectionnismes ou des petites zones de « libre échange ». Désormais, on raisonne à l'échelle du marché mondial, et cela implique de redéployer, à grands coups de restructurations et de concentrations, les outils de production. D'où là encore, et y compris dans les pays industriels avancés, une « rationalisation » en terme de rentabilité immédiate qui conduit à des suppressions d'emplois.

Comme on le voit, sous la pression des événements et de par sa logique propre, le capitalisme s'est engagé sur une voie extrêmement « douloureuse » au plan social ; car il lui faut tout à la fois gérer un volant de plus en plus incompressible de chômage et tondre encore de plus près ceux qu'il exploite, la course au coûts de production les plus bas possibles et la « nécessité » d'abaisser toujours un peu plus les coûts de main-d'œuvre pour « rentabiliser » les investissements et maintenir les taux de profits. Dans ces conditions, il est aisé de comprendre que, pour réussir cette mutation, le capitalisme a besoin d'une paix sociale maximale. De ce point de vue, l'arrivée sur le marché politique du consensus ne relève donc peut-être pas du hasard.

Reste, bien sûr, à savoir si la gestion politique consensuelle d'une société où règne toujours la lutte des classes (car le consensus à la mode capitaliste cohabite avec l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme) est

capable de durer dans le temps. Certains le pensent, en arguant que le consensus relève du modernisme et apporte un plus de démocratie, mais restent étrangement silencieux sur le côté cour du consensus, c'est-à-dire la société duale.

D'autres pensent exactement l'inverse en mettant en avant l'inévitable (pour cause d'incompressibilité du chômage) d'une accélération de la lutte des classes.

De la révolution dans la révolution

Pour ce qui me concerne, je ne sais pas si le consensus de crise actuel a son avenir devant ou derrière lui. Les paramètres interférant dans l'évolution du capitalisme sont si nombreux que la prudence s'impose.

Ce que je sais, en revanche, c'est que le consensus n'a pu s'installer que parce que la révolution était elle-même en crise. La révolution trahie (celle incarnée par les communistes staliniens et plus généralement par la théorie marxiste) ! Et la révolution prônée par les libertaires pris au sens le plus large !

Qu'on ne se y trompe pas, en effet, le consensus, qui signifie, avant tout, résignation au présent, signifie également perte de l'espoir ou un changement radical. Or, s'il est évident que la crise du stalinisme et du marxisme (via la perte totale de crédibilité des pays de l'Est, de la Chine, etc.) explique, pour une bonne part, ce désenchantement (ces régimes et la théorie politique révolution), il est tout aussi évident qu'il n'y a pas que cela. Car sinon ceux qui ne font pas partie de la planète marxiste auraient dû capter l'espoir qui s'y fixait il y a encore peu de temps.

Dans ces conditions, s'il y a bien perte de crédibilité et de légi-

limité de la révolution, ce phénomène concerne tous ceux qui, aujourd'hui, continuent à s'en réclamer. Ou, si l'on préfère, le fait que nos idées végètent n'est peut-être pas seulement imputable... aux autres.

Alors, peut-être conviendrait-il d'avoir le courage de se regarder au fond des yeux. Si nos principes gardent encore tout leur éclat, leur mise en forme, aussi bien au niveau des concepts que les dynamisent, que des projets politiques et sociaux qui les habillent, des structures organisationnelles qui les promotionnent ou des stratégies qui essaient de les confronter au test de la réalité, méritent peut-être d'être passés au tamis d'une réflexion critique.

Là encore, je ne sais pas si nous réussirons à nous révolutionner à tous ces niveaux, mais ce que je sais, c'est que si nous n'y arrivons pas, la révolution sera assurément reportée aux calendes grecques. Car, si le consensus se déchire un jour, et ce jour est peut-être plus proche que l'on croit, nous serons — si nous restons où nous en sommes — incapables d'en tirer profit. Et ce serait dommage.

Le consensus, qui s'incarne aujourd'hui dans l'ouverture, présente l'intérêt d'occuper tout l'espace politique. D'avoir détruit (en faisant implorer l'idée de gauche et celle de droite) toute alternative politique traditionnelle. Aussi, s'il venait à s'effondrer, l'alternative se résumerait, une fois encore, à choisir entre barbarie brune ou... socialisme.

On l'aura donc compris, le problème dans ces conditions n'est nullement de savoir de combien de divisions dispose le consensus, mais de savoir de combien de divisions opérationnelles dispose la révolution. A ton avis, camarade ?

Jean-Marc RAYNAUD



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.